

# Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1913-14

## PRESIDENT

M. Le LIEUT.-COL. A. E. LABELLE, "The St. Lawrence Flour Mills Co. 1110 rue Notre-Dame Ouest

## 1er VICE-PRESIDENT

M. ADELARD FORTIER, "The Montreal Dairy Co." 290 Ave. Papineau.

## 2ème VICE-PRESIDENT

M. S. D. JOUBERT, président de la Maison Lamontagne Limitée, 338 Notre-Dame Ouest.

## TRESORIER

GEORGES GONTHIER, comptable expert, financier, de "St. Cyr, Gonthier & Frigon" et de "Gonthier & Midgley", 103, St-Frs-Xavier

## SECRETAIRE

M. W. U. FOIVIN, marchand, Vice-président du Conseil Fédéral de l'Association des marchands-détailleur, 791, Mont-Royal Est.

## AVOCATS-CONSEILS

M. LOUIS J. LORANGER, Conseil du Roi, Docteur en Droit, 99, St-Jacques.

M. LEON GARNEAU, C. R. 86 rue Notre-Dame Ouest.

**CONSEIL D'ARBITRAGE.** — MM. Lieut.-Colonel A. E. Labelle, Adélar Fortier, D. Parizeau, H. Laporte, Joseph Contant, Damase Masson, L. E. Geoffrion, H. A. A. Brault, C. H. Catelli, Isale Préfontaine, O. S. Perrault, Fred. C. Larivière,

## CONSEILLERS

M. Baillargeon, J. B. ent-de Camionnage, 329 Ontario Est.

M. Berthiaume Arthur, gérant général de "La Presse".

M. Bédard Rodolphe, Comptable-Expert, 55 St. Frs-Xavier.

M. D'argencourt L. O., épicier, 379 St-Denis.

M. Desmarreau Alexandre, liquidateur, 60, rue Notre-Dame Est.

M. DeTonnancour L. C., marchand-tailleur, 61, Notre-Dame Est.

M. Dufresne, Oscar, Fab. de Chaussures, 444 Ave. Pie IX.

M. Ethier Joseph, de "Laporte, Martin & Cie." 568, St-Paul.

M. Filiatrait Joseph, de "Filiatrait & Lesage", 429, St-Laurent.

M. Frigon A. P., de "St. Cyr, Gonthier & Frigon", 103, St-Frs-Xavier.

M. Gagné Léon, Western Lumber Co. 180 St-Jacques.

M. Gareau J. O., marchand de nouveautés, 1502, St-Laurent.

M. Granger Alph. A., libraire, de "Granger Frères, Limitée", 43, rue Notre-Dame Ouest.

M. Gravel Ludger, négociant, 26, Place Jacques-Cartier.

M. Labrecque J. O., marchand de charbon, 141, rue Wolfe.

M. Lavallée A. S. marchand de Chaussures, 101 St-Laurent.

M. Martin C. E., de "P. P. Martin & Cie.", 336, St-Paul.

M. Paupé Frank, Ent. & Manufacturier, C. Notre-Dame et Green.

M. Rolland, Emile, de l'Imprimerie Moderne, 39 rue Dowd.

M. Tarte Eugène, Co-propriétaire, de "La Patrie", rue Ste-Catherine Est.

## AUTRES MEMBRES DU CONSEIL EX-OFFICIO

### ANCIENS PRESIDENTS

M. D. Parizeau, Ex-M. P. P. marchand de bois, 2395, rue St-Laurent.

M. l'ex-maire H. Laporte, président de la Banque Provinciale du Canada, épicier en gros de la maison Laporte, Martin & Cie, Limitée, administrateur du Crédit Foncier franco-canadien, 564, rue St-Paul.

M. Joseph Contant, Doyen de la Faculté de Pharmacie de l'Université Laval, directeur de la Corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, officier d'Académie, 231, rue Notre-Dame Est.

M. Damase Masson, négociant, 67, Bleury.

M. L. E. Geoffrion, Commissaire du Havre de Montréal, 101, Sherbrooke Est.

M. H. A. A. Brault, ancien négociant, 325, avenue Decelles, Northmount.

M. C. H. Catelli, Commandeur de la Couronne d'Italie, 626 Ave. de l'Hôtel de Ville.

M. Isale Préfontaine, président de la Corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, et Président d'Honneur de la Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec Transportation Bldg.

M. O. S. Perrault directeur de l'Imperial Tobacco Co. of Canada Limited, 900, rue St-Antoine.

M. Frédéric C. Larivière, Président "Larivière Inc.", 911, St-Laurent.

M. Armand Chapat, Directeur Gerant de "L. Chapat, fils & Cie Ltée, 2 de Brosses.

### ANCIENS VICE-PRESIDENTS ET TRESORIERES

M. A. Racine de "Alphonse Racine & Cie", marchands en gros de nouveautés, directeur de la Banque Provinciale du Canada, 340, rue St-Paul.

M. Ubalde Garand, banquier, de Garand, Terroux & Cie, 48, rue Notre-Dame Ouest.

M. L. J. A. Surveyer, quincaillier, 52, rue St-Laurent.

M. A. V. Roy, I. C., et industriel, 224, rue St-Jacques.

M. J. B. A. Lanctôt, marchand de gants, 212, rue St-Laurent.

M. Frigon Fortier, Fab. papetier, 210, rue Notre-Dame Ouest.

**Président de la Chambre Syndicale de Construction.** — M. N. Simoneau, électricien, 583, Notre-Dame Ouest.

**AUDITEURS.** — M. Nap. St-Amour, Banque de Québec, M. Eugène Prévost, 112, St-Jacques.

### COMMISSIONS PERMANENTES DE LA CHAMBRE POUR 1913-1914.

Le président fait partie ex-officio de tous les comités.

**AFFAIRES MUNICIPALES.** — MM. S. D. Joubert, président; Isale Préfontaine, C. H. Catelli, T. Charpentier, Ludger Gravel, J. O. Labrecque, H. Laporte et L. E. Gauthier.

**AGRICULTURE ET COLONISATION.** — MM. Etienne Blanchard, président, Damase Parizeau, Arthur Berthiaume, et Alphonse décarie, Louis Perron.

**BEURRE ET FROMAGE.** — MM. Chs. Langlois, W. Champagne, L. O. D'argencourt, Adélar Fortier, A. A. Labrecque, Z. Limoges, J. A. Vaillancourt.

**BULLETIN.** — MM. Jos. Contant, président Emilien Daoust, Arthur Berthiaume, Emile Rolland, A. J. de Bray, Geo Gonthier, A. A. Granger, L. J. Loranger, C. R. et Eug. Tarte.

**COMPTABILITE.** — MM. Alf. Cinqmars, président, Rod. Bédard, Alex. Desmarreau, P. H. Dufresne, P. A. Gagnon, Henri Viau.

**CUIRS ET PEaux.** — MM. L. E. Gauthier, président Jos. Daoust, Raul Claude, F. B. Drouin, Paul Gallibert, S. D. Joubert, J. B. A. Lanctôt, A. S. Lavallée.

**ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET INDUSTRIES MANUFACTURIERES.** — MM. A. V. Roy, président, Geo. Esplin, Jos. Fortier, A. A. Granger, Oscar Dufresne, F. C. Larivière, Alex. Machéras, J. T. Marchand.

**EPICERIES ET PRODUITS ALIMENTAIRES.** — MM. Jos. Ethier, président Armand Chapat, L. O. D'argencourt, L. E. Geoffrion, Nap. Gendreau, Alex. Orsali, J. F. Sauriol.

**EXPOSITIONS ET MUSEES.** — MM. Jos. Contant, président, C. H. Catelli, J. A. Beaudry, L. C. de Tonnancour, J. O. Gareau, Thos. Gauthier, A. H. Hardy, Alex. Michaud, O. S. Perreault, Louis Perron.

**FERS ET METAUX.** — MM. Alex. Prud'homme, président; Ludger Gravel, Alfred Jeannotte, I. L. Lafleur, Jos. Letourneux, L. J. A. Surveyer, F. C. Larivière.

### MEMBRES D'HONNEUR DE LA CHAMBRE

Lord Strathcona et Mount-Royal. L'Hon. Sir Lomer Gouin.  
Hon. Juge S. Beaudin.

**FINANCES.** — MM. Damase Masson, président Adélar Fortier, Armand Chapat, Alex. Desmarreau, Jos. Fortier, Geo. Gonthier, J. B. A. Lanctôt, C. E. Martin.

**HAUTES ETUDES COMMERCIALES.** — MM. Jos. Contant, H. Laporte, Geo. Gonthier, L. E. Geoffrion, Trefflé Bastien, E. C. Vidricaire.

**LEGISLATION.** — MM. l'hon. N. Pérodeau, C. L. président; Adélar Fortier, Louis Jos. Loranger, C. R.; Léon Garneau, C. R.; J. A. Beaudry, Edmond Brossard, Zéphirin Filion, A. P. Frigon, Alex. Desmarreau, O. S. Perreault.

**MINES, BOIS ET FOREST.** — MM. Léon Gagné, président; Frank Paupé, Rod. Tourville, Henri Mathieu, Julien Therrien, J. H. Danseur, Octave Lemay, J. T. Armand, J. T. Marchand, Léon Sohier, Alph. Renaud.

**NOUVEAUTES.** — MM. F. B. Drouin, président, Alph. Racine, J. N. Dupuis, J. F. Loisel, Jos. Filiatrait, J. O. Gareau, A. H. Hardy, C. E. Martin.

**PRODUITS CHIMIQUES.** — MM. J. A. E. Gauvin, président; Henri Lanctôt, Arthur Décaray, P. V. Rougier, Henry Miles, J. G. A. Filion, Paul J. Leduc.

**RECEPTION.** — MM. Rod. Bédard, président; Jos. Fortier, J. A. Beaudry, J. F. Loisel, Adélar Fortier, Damase Masson, O. S. Perrault, Alph. Renaud.

**TRANSPORTS, POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES.** — MM. C. H. Catelli, président, Alex. Desmarreau S. D. Joubert, L. E. Geoffrion, Damase Masson, J. P. Mullarkey, J. B. Baillargeon, W. I. Gear, A. H. Hardy, Duncan McDonald.

**VINS ET LIQUEURS.** — MM. Armand Chapat, H. G. Bisson, Albert Hudon, L. Larue, F. X. St. Charles, L. A. Wilson.

### MEMBRES A VIE

MM. Fred. C. Larivière, C. H. Catelli, Isale préfontaine, Orla S. Perrault, Joseph Fortier, U. Garand, Arthur C. Larivière, F. D. Shallow, J. Arthur Villeneuve, Louis J. Loranger, C. R., Fortunat Bourbonnière, C. R.

# ROYAL EXCHANGE

ETABLIE EN 1720

Assurance de Londres, Angl.

Trasage, les  
Belles sur  
es Accidents  
et les  
Malades

La res-  
ponsabilité  
des  
employés  
La res-  
ponsabilité  
pour les  
détours



La res-  
ponsabilité  
du  
camionage

Les res-  
ponsabilités  
publiques,  
et les res-  
ponsabilités  
en  
général.

Assurance contre le feu, le vol, l'explosion, dommages des automobiles, dommages aux personnes.

## FEU

Pertes payées depuis l'Organisation au-delà de \$250.000.000

DIRECTEURS CANADIENS

H. V. MEREDITH, Ecr., Montreal E. P. LACHAPPELLE Ecr., M.D., Montreal

J. S. HOUGH, Ecr., Winnipeg

Bureau-Chef pour le Canada: EDIFICE ROYAL EXCHANGE

Mr. ARTHUR BARRY, Gérant Local

Coin des rues St. François-Xavier et St-Sacrement.  
MONTREAL.

# PRINTEMPS - PRINTEMPS



Nous avons reçu nos mar-  
chandises du printemps.

Le choix est très varié  
et de la meilleure  
qualité.

Nos modèles pour Cos-  
tumes de dames sont  
très chics.

Venez faire une inspec-  
tion de notre installa-  
tion et vous convaincre  
de la richesse de nos  
tweeds, draps, etc, etc.

## Oscar Loiseau & Cie

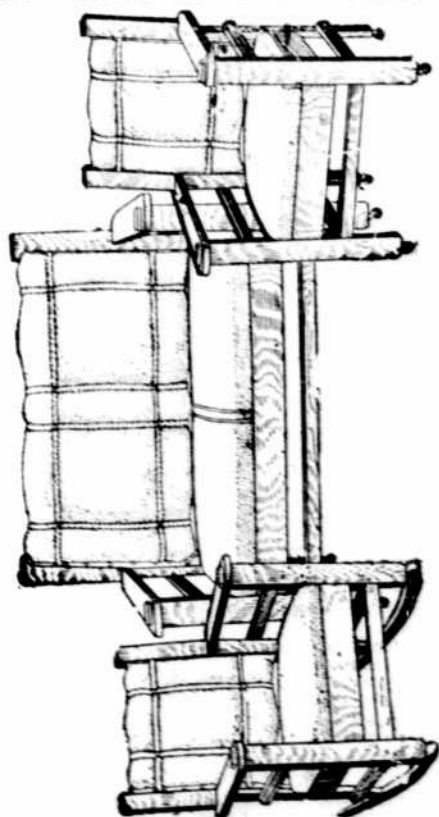
128 rue St Denis

Entre les rues Ste-Catherine & Dorchester

## RENAUD KING & PATTERSON, LIMITEE

PUPITRES, CHAISES, BIBLIOTHEQUES

Dépositaires pour les Bibliothèques a sections "MACE"



RIDEAUX DE BUREAUX ET DE MAISONS

TAPIS et PRELARTS

COIN STE-CATHERINE ET GUY

TEL BELL EST: 1075-1649

MARCHANDS: 238

B. P. 3 Station C

# Labrecque & Pellerin

MANUFACTURIERS

DE

Confitures

Sirop,

Catsup, "King",

Caustique,

Lessive,

111, rue St-Timothee

Montréal

# BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL.

14 Année

Montréal, Mai 1913

No 5

DIRECTEUR : ARTHUR LEMONT, Bachelier ès-Sciences, Secrétaire-Archiviste.

## Sommaire

L'Abitibi — Conférence de M. Hector Authier . . .	127
Un comité de voyageurs de commerce . . . . .	133
La propriété immobilière et l'évaluation à Montréal	135
La construction . . . . .	135
La Chambre au travail: Assemblée du 2 avril . . .	136
Séance du Conseil, 9 avril . . . . .	137
Séance du Conseil, 16 avril . . . . .	138
Séance du Conseil, 23 avril . . . . .	141
Séance du Conseil, 30 avril . . . . .	142
Rapport de Comité, 30 avril . . . . .	143

## L'ABITIBI

### Conférence de M. Hector Authier.

*C'est faire une belle oeuvre que de travailler au développement de cette région.*

Le 3 avril dernier la Chambre de Commerce de Montréal inaugurerait une série de conférences publiques qu'elle avait déjà annoncées et qui constituaient un des articles du programme de M. Armand Chaput.

La première conférence fut donnée par M. Hector Authier, agent du gouvernement provincial dans l'Abitibi, et c'est de cette région qu'il nous entretint. La soirée eut lieu à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales dont la salle avait été mise à la disposition de la Chambre par la corporation de l'Ecole. M. le lieutenant-colonel A. E. Labelle présidait la réunion. L'assistance nombreuse comprenait entre autres personnes présentes, MM. Isaie Préfontaine, président de la corporation de l'Ecole des Hautes Etudes et ancien président de la Chambre, M. C. H. Catteli, ancien président, Adélar Fortier, 1er vice-président, W. U. Boivin, secrétaire; L. J. A. Surveyer et Jos. Filiatrault, conseillers, M. A. J. de Bray, directeur de l'Ecole.

Dans une courte allocution M. Labelle, présenta le conférencier et sans autre préambule M. Authier donna sa conférence qu'il illustra de projections lumineuses fort intéressantes.

Nous sommes heureux de donner ici le texte de cette causerie.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs.

Quand j'étais dans les journaux, il y a quelques années, un de mes confrères qui est maintenant le secrétaire de la Fédération des Chambres de Commerce de la province, me dit un jour: "Le Nord du Témiscaming et l'Abitibi vont s'ouvrir prochainement: Celui qui s'en irait dans

cette région pour travailler à son développement ferait une bien belle oeuvre." Cette parole me frappa d'autant plus qu'elle m'en rappelait une autre de mon ancien patron, M. le sénateur Dandurand, qui, le premier, avait attiré mon attention sur les ressources du nord de la province. "Il y a là, m'avait-il dit, de grandes étendues de bonnes terres, capables de faire vivre une nombreuse population. Si nos compatriotes s'y établissent solidement les premiers, ils assureront à jamais notre suprématie dans la province de Québec et la survivance définitive de notre nationalité." Ce sont ces idées, messieurs, qui m'ont conduit dans l'Abitibi, et ce sont elles qui me ramènent devant vous ce soir.

Certes, je remercie profondément la Chambre de Commerce de l'honneur qu'elle m'a fait en m'invitant à ouvrir la série des conférences auxquelles elle veut désormais convier ses membres chaque mois. Mais, je lui suis surtout reconnaissant de me fournir l'occasion de parler à des hommes d'actions du développement possible de nos territoires inexploités du Nord.

### L'UNGAVA.

Par l'annexion de l'Ungava, la province de Québec a doublé sa superficie, qui est maintenant de 700,000 milles carrés. On ne se fait généralement pas une idée de cette étendue. Notre province est maintenant plus grande à elle seule que l'Angleterre, l'Ecosse, la France, la Belgique, l'Allemagne, la Hollande et le Danemark réunis.

Un vingtième seulement de cet immense pays est propriété privée. Tout le reste est domaine public. Si l'on ajoute aux terres concédées, les 70,000 milles de forêts affermées aux marchands de bois, cela fait tout au plus un huitième de la province en exploitation. Dans les autres sept huitième, la province n'a pour fermiers que les Indiens, qui cultivent surtout, comme on sait, le rat musqué et le castor, selon des méthodes primitives, pour le bénéfice de la Cie de la Baie d'Hudson et de quelques autres traiteurs. Cet état de choses ne saurait toujours durer. Le temps arrive où nous devons essayer de mettre en valeur nos régions lointaines.

Ne nous faisons pas d'illusions. Les terres de l'Ungava ne vaudront jamais celles du vieux Québec, ni même grand-chose peut-être pour l'agriculture. Mais on y trouvera du bois de pulpe, du minerai de qualité payante, des pouvoirs d'eau, du poisson, des fourrures.

Et en deça de l'Ungava, on trouvera de belles contrées pour l'agriculture et les industries qui en dérivent. Il est raisonnable de dire que notre province peut nourrir et faire prospérer une population au moins égale à celle des pays scandinaves, la Suède, la Norvège, la Finlande et le Danemark qui n'ont pas un ciel plus doux que le nôtre et qui ont une douzaine de millions d'habitants.

Faisons d'abord un tableau sommaire des ressources naturelles de notre nord.

Il y a deux ans, M. Piché, chef du service forestier — et une autorité en la matière — évaluait nos forêts à 500 millions de dollars. L'annexion de l'Ungava est venue depuis ajouter à ce demi-milliard.

Nos pouvoirs d'eau sont une richesse inépuisable et précieuse. Qui peut dire le rôle que l'avenir réserve à la filasse blanche? D'après les rapports de la Commission de Conservation des Ressources du Canada, notre province est probablement la plus riche de la Confédération en pouvoirs hydrauliques. Ils étaient évalués à environ quatre millions de chevaux-vapeur, en 1911. Avec ceux du Nouveau-Québec, nous en possédons maintenant cinq à six millions de chevaux-vapeur. Actuellement, la dixième partie seulement de ces forces est utilisée.

Nos pêcheries sont variées. Nous avons du poisson pour tous les commerces, depuis la truite jusqu'à la baleine. L'industrie de la pêche n'est pas encore organisée dans notre province comme elle le sera plus tard, et voilà pourquoi elle ne produit pas autant qu'elle le devrait. Mais ce n'est pas l'essentiel: de longues côtes sur la mer, des rivières et des lacs poissonneux.

Notre province offre une grande variété de sols, beaucoup de bons et encore plus de médiocres et de mauvais. Il y a des terres arables dans toutes les parties, et l'on peut dire qu'il se fera un jour certaines cultures, même dans les régions les plus septentrionales. L'important pour aujourd'hui est de connaître les endroits où nous pouvons faire du défrichement avec l'assurance que le sol sera fertile, et que le climat fera mûrir de bonnes récoltes de céréales. Il n'est pas nécessaire d'aller de suite faire des tentatives dans l'Ungava; car à la hauteur des terres latitudinales, dans les bassins de l'Abitibi et de l'Harrois, il y a des millions d'acres de terres fertiles qui ne demandent qu'à faire croître d'abondantes moissons.

Il y a aussi sûrement des mines dans le Nouveau-Québec. Malheureusement, il nous reste encore à les découvrir. Les perspectives, en certains endroits sont belles.

Pour mettre plus de clarté dans mon inventaire, je vais diviser le Nord de la province en ses différentes parties géographiques et les décrire rapidement. Je commence par l'Ungava et la Côte Nord, puis, après avoir dit un mot des hauts plateaux du lac Saint-Jean, du Saint-Maurice et de l'Ottawa, je vous donnerai quelques détails sur l'Abitibi et le bassin méridional de la baie James, qui s'ouvrent à la colonisation avec la construction du Transcontinental.

L'Ungava est devenue le Nouveau-Québec l'an dernier, et notre province est maintenant bornée au nord par le détroit d'Hudson. On a beaucoup parlé de ce détroit en ces dernières années. S'il n'était si proche du pays des glaces, il ferait une concurrence désastreuse à la route du Saint-Laurent. En effet, de Churchill ou de Nelson, sur la côte ouest de la baie d'Hudson 2,960 milles pour aller à Liverpool, soit deux cents milles à peine de plus que la distance de Montréal à Liverpool. Et ces ports de la baie d'Hudson sont mille à quinze cents milles plus près des champs de blé de l'ouest que Montréal ne l'est. Heureusement pour le Saint-Laurent la route de la mer d'Hudson n'est ouverte que huit à dix semaines par année.

Le détroit a 480 milles de longueur. Sa rive sud, qui est l'extrême nord de notre province, sur le 63e degré de latitude paraît une terre nue et déserte. Elle n'a guère été explorée jusqu'ici. L'intérieur de ces terres est encore moins connu. Les bords de certaines rivières qui ont été remontés par des voyageurs, ont paru assez bien boisés, pour la latitude où ils sont situés.

On trouvera donc dans l'Ungava du bois de pulpe, des pouvoirs d'eau, des rivières et des lacs poissonneux. Des gisements de minéral, très considérables, ont été signalés, mais ils ne pourront être exploités qu'après l'établissement de voies de communication avec le reste du pays. Le gouvernement y enverra des explorateurs, aussitôt que possible, comme il en a envoyé au Chibougamou, au Keekeek et sur l'Harrois. Nous pourrions ensuite parler en connaissance de cause.

L'an dernier, les journaux annoncèrent le départ de plusieurs expéditions privées pour l'Ungava. Tous devaient y trouver l'Eldorado. L'un de ces prospecteurs, qui passait par chez moi, m'affirma avoir tenu dans ses propres mains, des diamants d'une certaine valeur, recueillis l'année précédente sur les bords d'une rivière mystérieuse de là-bas. Nous n'avons guère entendu parler du retour de ces chercheurs de trésor.

La côte du Labrador relève du gouvernement de Terre-Neuve. Le Conseil Privé sera appelé prochainement à décider quelle est la profondeur qui appartient à la colonie voisine. Celle-ci réclame tout le versant oriental du Labrador. Du coup elle nous enlèverait le fleuve Hamilton, dont nous sommes fiers sans l'avoir vu, parce qu'on nous assure qu'il forme les chutes les plus puissantes de l'Amérique. Si nous perdons notre cause avec Terre-Neuve, cela sera dû, je crois, à ce fameux remaniement de la frontière du Canada qui eut lieu immédiatement après la conquête anglaise et qui agrandissait tous les états voisins aux dépens de l'ancienne colonie française.

Si nous obtenons le bassin du fleuve Hamilton, nous aurons, comme je l'ai dit, les fameuses chutes ainsi que d'assez belles forêts de bois de pulpe qui croissent dans les vallées abritées. Il resterait toujours à Terre-Neuve le littoral, qui comprend, entre autres, le cap Saint-Charles, que l'on propose comme terminus du chemin de fer de la Côte Nord, si jamais il est construit. Du Cap Saint-Charles, qui est le point le plus à l'est de l'Amérique du Nord, la traversée en Irlande pourrait se faire en deux jours. Ce chemin de fer du Labrador sera-t-il jamais construit? Il coûterait cher — l'exemple du Québec & Saguenay le prouve — et aurait plus de mille milles de longueur.

La Côte Nord, qu'il longerait, est impropre à la culture, excepté à de rares endroits. L'exploitation du bois de pulpe y a pris une certaine extension en ces dernières années et ira sans doute en grandissant.

C'est dans ces parages que l'on trouve les plus jolis noms géographiques qu'il y ait sur notre carte: Belles-Amours, le Grand Mécatina, le Petit Musquaro, le Blanc-Sablon, le cap Colombier, les rivières Mille-Vaches, Sault-au-Cochon, Sault-au-Mouton, etc. Mais on ne vit pas seulement de noms pittoresques, et la population de la côte se livre à la pêche pour gagner une existence pénible.

#### LE SAGUENAY.

Vous connaissez tous les rives fameuses du Saguenay. A la baie des Ha! Ha! cessent les montagnes que nous avons admirées au Cap Eternité et commencent les plaines fertiles du lac Saint-Jean. Quoique ce district soit ouvert à la colonisation depuis un demi-siècle, il n'est encore qu'au début de ses développements. La population de Chicoutimi et Saguenay, qui est d'environ 70,000 âmes, doublera encore.



Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence de terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du futur colon.

Devoir.—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédés uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa soeur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix \$3.00 l'acre. Devoir.—Devra demeurer six mois chaque année au cours de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon ou ne pouvant obtenir sa préemption, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix \$3.00 l'acre.

Devoir.—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant \$300.

Charbon.—Les droits de mine de charbon peuvent être loués pour une période de 2 ans, pour un loyer annuel de \$100 l'acre. Un postulant ne peut en acheter plus de 2,500 acres. Royauté: cinq cents la tonne qui devront être reçus sur le charbon miné.

W. W. CORY,  
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

CRÈME A LA GLACE.

CRÈME.

BEURRE,

*§*  
**Montreal Dairy Company**  
*§*  
LIMITED

290

AVENUE PAPINEAU

MONTREAL.

**INTERCOLONIAL RAILWAY**

Vous trouverez un plaisir réel à lire les pamphlets des Chemins de Fer du Gouvernement Canadien

DE L'INTERCOLONIAL ET DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

**L'ancienne Capitale**

Québec la plus vieille ville du nouveau monde, son histoire, sa romance.

**La Ville des Loyalistes.**

St-Jean, N. B. son présent et son passé. Sa superbe position et son avenir.

**Halifax Historié**

La Nouvelle Ecosse, principale dans le bon vieux temps, alors que l'argent coulait comme l'eau.

**Le Jardin du Golfe.**

La beauté estivale de l'île Prince Edouard.

Une partie du Canada que les Touristes ne peuvent manquer de voir.

Les pamphlets sont artistiquement faits et peuvent être obtenus gratis en écrivant au

Departement General des Passagers  
Chemin de Fer INTERCOLONIAL

MONCTON, N. B.

**Valises  
Harnais  
Sacoques**

Valises pour Voyageurs de Commerce, faites sur commande



Selles, Couvertes pour chevaux, Sacs de Voyages, Etc.

FABRIQUE DE

*Jamontagne Limitée.*

BLOC BALMORAL  
RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, CAN.

Fumez les  
**CIGARETTES**



**SWEET  
CAPORAL**

## AVOCATS

J. B. Archambault J. A. Julien  
J. A. Robillard C. R. G. Marin

**Archambault, Robillard, Julien & Marin,**  
AVOCATS et PROCUREURS

15, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Tel. (Main) 7693 Adresse Télégraphique "Leclerc"  
7694 Codes A B C & Watkins

Tel. Main 2225

D. Brodeur C.R. J. B. Berard P. A. Beaudry

**Brodeur, Bérard & Beaudry**  
AVOCATS

80 rue St-Gabriel, MONTREAL

Vis-à-vis le Champ de Mars.

**Edmond Brossard**

AVOCAT

Etude légale LeBlanc, Brossard & Forest

Edifice DU Credit Foncier

Tel. Main 315 35, St-Jacques Montreal

**Gouin, Lemieux, Murphy Berard & Perrault**

AVOCATS

Edifice Banque de Québec, Montréal

Sr. J. Gouin, C. R. Hon. R. Lemieux, C. R.  
D. R. Murphy, C. R. Hon. L. P. Bérard, C. R.  
Antonio Perrault, L.L.L. J. H. Dillon, B. C. L.

F. W. Hibbard, C. R. Louis Boyer, C. R.  
Louis Gosselin, B. C. L. Hon. R. Dandurand, C. R.  
Conseil

**HIBBARD, BOYER & GOSSELIN**  
AVOCATS

Tel. Main 1455  
Tel. Main 2635 112, rue St-Jacques, Montréal

Tel. Bell Main 2279.

**A. PAPINEAU MATHIEU**

De la Société Légale Mullin & Mathieu

AVOCAT

401 et 402, Edifice de la Banque d'Epargne  
180, rue St-Jacques, MONTREAL

Cable Address "Dongor"

J. A. Rivet, K. C. B. II Telephone: Main 7598  
J. A. Sullivan, " " " 7599

**Rivet, Glass & Sullivan**

Advocates Barristers, Solicitors and Commissioners  
Trust & Loan Building

211, James Street, Montreal

Paul St-Germain, L.L.L. L. Guérin, L.L. B.  
B.-P. Raymond.

**St-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND**  
AVOCATS

30, rue St-Jacques, MONTREAL  
Tel. Bell Main 5154-5155

Tel. Main 7739

**E. FABRE SURVEYER, C. R.**

AVOCAT et PROCUREUR

Edifice Dominion Express Montréal

Correspondants à New York:

M. DALY, HOYT & MASON  
AVOCATS, 15, rue William

Tel. Bell Main 7591. Res. St. Louis 7543.

**YVON LAMONTAGNE, B. A., LL.B.,**  
AVOCAT

Chambre 104

52, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

## INGENIEURS-CIVILS

TEL. BELL MAIN 8240

**DE GASPE BEAUBIEN**

B. S. McGill

M. Ass. C. S. C. E. - M. Ass. A. I. E. E.

INGENIEUR-CONSEIL

Estimés, Plans et Devis.

Ch. 28 Edifice Assurance Royale

PLACE D'ARMES, MONTREAL

Tel. Bell Main 874

**A. & E. LOIGNON**

INGENIEURS

CIVILS . . . .

17, Cote de la PLACE d'ARMES

MONTREAL

PAUL E. JAERCIER, B.A. Sc.-I.C.  
Prof. à l'École Polytechnique,  
Membre de la Société des I.C. Canadiens  
Membre de la Société des I.C. de France,  
Membre de la Corp. Arp. de Québec.

S. A. BAULNE, B.A. Sc.-I.C.  
Prof. à l'École Polytechnique,  
Membre de la Société des I.C. Canadiens.

**BAULNE & MERCIER**

INGENIEURS CONSEILS & GEOMETRES

Montréal

503, POWER BLD'G,

TELEPHONE MAIN 4348.

Ponts, Routes et Chemins de Fer.  
Cadastré, Bornage.  
Pavages, Aqueducs, Egouts.  
Constructions Métalliques et Béton Armé.  
Construction et Installation d'usines.  
Installation de Pouvoirs d'Eau etc.  
Municipalisation, Systeme d'Eclairage.

pour  
Arpentages  
Plans  
Devis  
Estimés  
Surveillance  
Expertise  
Rapports

**Surveyer & Frigon**

INGENIEURS-CONSEILS

Expertises, Levées de Plans, Estimations  
et Projets

Rapports techniques et financiers

Bureau principal: 56 Côte Beaver Hall

Telephone Uptown 8808

MONTREAL.

## NOTAIRES

Tel. Bell 1859

LEANDRE BELANGER, ADRIEN BELANGER

**Belanger & Belanger**

NOTAIRES, COMPTABLES  
et COMMISSAIRES

30, rue. St-Jacques MONTREAL

MONTREAL

Vel. Bell Main 683.

Résidence 957 St. Denal  
Tel. St-Louis 952

**ROSAIRE DUPUIS, L.L.**

NOTAIRE

Edifice Trust & Loan

30, rue St-Jacques, MONTREAL.

Tel. Bell Main 3785. Résidence: 405 Duluth Est  
Tél. St-Louis 3585

**LUCIEN GIROUX**

NOTAIRE

Argent à prêter, règlement de successions.

43, RUE SAINT-GABRIEL, MONTREAL

Edifice F.-X. ST-CHARLES Ltée

W. J. PROULX, LL.B. JOS. PROULX, LL.L.

Bureau du soir: Bureau du soir:  
1226, Boulevard St-Laurent 2887 Boulevard St-Laurent  
Tel. St-Louis 1760

**PROULX & PROULX**

NOTAIRES

EDIFICE BANQUE NATIONALE

99, RUE ST-JACQUES Tel. Bell Main 2959

Georges Mayrand Bell Telephone Main 4306-4307

Maurice Loranger, L.L.L.

Arthur Ecrement, B.A.L.L.L.

B. Melançon, L.L.L.

**Mayrand, Loranger, Ecrement & Melançon**

NOTAIRES

Edifice de la Banque Nationale

99 rue St Jacques MONTREAL

**PATENTES**  
**OBTENUES PROMPTEMENT**

Dans tous les pays.

Pour renseignements, demandez le Guide  
de l'Inventeur, qui vous sera envoyé gratis par  
MARION & MARION

564 rue Université [Angle rue Ste Catherine]  
Phone: up 6474 Montréal

Ubalde Garand Yvonne D. Terroux

**GARAND, TERROUX & CIE**

Banquiers & Courtiers

18, rue Notre-Dame Ouest MONTREAL

Près de la Place d'Armes

Tel. Bell Main 6629.

**J. B. D. Legaré**

Courtier en Immeubles

11, rue St-Jacques, MONTREAL

Avec ses rivières aux chutes puissantes et ses forêts riches en bois de pulpe, ce district deviendra le siège de manufactures de papier très considérables. Déjà, la Cie de Chicoutimi, la Cie Price et d'autres, ont des usines qui emploient des milliers d'ouvriers. Des villes comme Jonquières naîtront en quelques mois. Les pouvoirs d'eau du Saguenay et de ses tributaires peuvent fournir l'énergie de plus d'un million de chevaux-vapeur.

Deux cent milles au nord du lac Saint-Jean est le grand Mistassini, nappe d'eau qui a environ soixante milles de longueur et plusieurs milles de largeur. C'est la source de la rivière Rupert, qui coule vers la baie James. Tout près de là est le Célèbre Chibougamou, où l'on espérait trouver un Cobalt, il y a quelques années. Ces lacs sont entourés de plateaux élevés, où le sol est rocailleux, la forêt variée et médiocre, le climat plutôt froid. Cependant on récolte des pommes de terre au poste du lac Mistassini.

### LE SAINT-AURICE.

L'énergie hydraulique fait la fortune du Saint-Maurice. Les villes se suivent sur le cours de cette rivière. Après Shawinigan, Grand'Mère, les Piles, la Tuque, il s'en fondera d'autres à Weymontachéne, aux rapides des Grands Coeurs, de la Loutre, etc.

Grâce aux barrages que la commission des eaux courantes propose d'établir sur le Saint-Maurice, cette rivière pourra fournir un million de chevaux-vapeur, et comme elle se trouve à une distance raisonnable de nos grandes villes, Montréal et Québec, cette énergie sera facilement utilisée.

Les sources du Saint-Maurice et celles de l'Outaouais sont voisines. Elles se trouvent dans un immense plateau, sablonneux et boisé, à l'ouest duquel on rencontre le grand lac Victoria. Les plus belles forêts de pin de la province sont dans le voisinage. En ligne droite, cette région n'est qu'à deux cents milles de Montréal, et la métropole tirerait de grands avantages à y être reliée directement par un chemin de fer. Cette voie ferrée pourrait être continué jusqu'au Transcontinental et devenir un embranchement de la grande route nationale. Les seules forêts de la région traversée pourraient fournir du trafic durant de nombreuses années. D'ailleurs, si cette route ne vient pas à Montréal, elle ira à Ottawa, et c'est notre ville, et notre province, messieurs, qui en perdront le bénéfice, car alors, le bois sera en grande partie manufacturé et vendu dans la province d'Ontario.

Le lac Victoria à la hauteur du Témiscaming, immédiatement au sud de l'Abitibi. Me voilà donc arrivé au pays sur lequel je veux vous donner plus de détails, parce que je le connais mieux d'abord, puis parce que je crois que c'est la partie du nord de la province qui est appelée au plus grand développement agricole.

### L'ABITIBI.

L'aspect général de la contrée qui s'étend de la hauteur des terres à la baie James, est monotone. C'est une succession de vastes plaines, à travers lesquelles les rivières et les lacs descendent lentement leurs eaux tranquilles vers la mer du nord. Plaines d'argile où les affleurements du roc et les îlots de sable rocheux ne couvrent pas de très grandes étendues, mais où, d'autre part, les savanes occupent une large place. Une élévation de 200 à 400 pieds

est un accident rare. La plus haute montagne, le mont Laurier, s'élève à 600 pieds au-dessus du lac voisin. A la hauteur des terres, l'altitude, est de 1,000 pieds environ au-dessus du niveau de la mer. A cent milles plus bas, au lac Matagami et sur les bords des rivières Turgou et Allard, l'altitude est encore de 600 à 700 pieds. La descente est plus accentuée de là à la baie James, comme on le voit par les cent derniers milles de la Nottaway, où il y a de fameuses chutes et cascades.

La ligne de partage des eaux du Saint-Laurent et de celles de la baie James, n'est pas aussi éloignée d'ici qu'on le croit généralement. Les rivières Harricana, Bell et Mégiskan ont leurs sources au sud du 48e degré de latitude, ce qui est à peine cent cinquante milles au nord de Montréal. Une ligne aérienne d'ici à la traversée de la rivière Bell par le Transcontinental n'aurait pas 250 milles de longueur. Cependant une ligne de chemin de fer n'aurait pas moins de trois cents milles pour franchir les Laurentides.

Comme question de latitude, le Transcontinental traverse l'Abitibi à la hauteur du lac Saint-Jean. A Amos, où je demeure, nous sommes sur la même latitude que Matane et Roberval, cent milles au nord de Québec, deux cents milles au nord de Montréal, mais cent milles au sud de Winnipeg, trois cents milles au sud d'Edmonton.

L'opinion est encore généralement répandue que le bassin de la baie James est un désert de glace. On a même voulu faire commencer le désert en-deça, puisque, vers 1880 on fondait Notre-Dame du Désert, sur la Gatineau, à cent milles d'Ottawa, pensant bien que c'était le bout du monde habitable. La chronique du temps le dit en toutes lettres.

Depuis douze ans, le gérant du poste de la Cie de la baie d'Hudson au lac Abitibi transmet un rapport mensuel au bureau météorologique d'Ottawa. En consultant ces rapports, j'ai trouvé que la moyenne de la température est à peu près la même au lac Abitibi qu'à Edmonton, Prince-Albert et Winnipeg.

Il n'y a pas une différence considérable avec Québec pour l'été. L'hiver y est froid et plus sec; mais après tout, comme on l'a fait observer avec raison, ce n'est pas en hiver que les récoltes mûrissent. Dans une année normale, il n'y a plus de gelée du 8 juin au 11 septembre.

On remarque que les seuls mois plus froids dans l'Abitibi, qu'au Nord-Ouest, sont avril et mai. Cela est dû à ce que nos forêts d'épinette et de sapin empêchent la fonte rapide des neiges et gardent le sol froid jusqu'au commencement de juin. Nous sommes donc exposés aux gelées tardives. Ce désavantage disparaîtra avec le défrichement. Sur les bords des lacs, où l'évaporation durant la nuit de la chaleur absorbée le jour, combat la fraîche haleine des forêts, on peut cultiver sans crainte des céréales. Au lac Waswanipi, à cent vingt-cinq milles au nord-est d'Amos, on a récolté du blé, de l'avoine et 160 minots de patates en 1911. On a de même fait mûrir du blé au lac Abitibi, à la rivière LaSarre, ainsi qu'à maints endroits du Nord d'Ontario.

M. O'Sullivan a raconté dans l'un de ses rapports d'exploration, celui de 1907, je crois, qu'il s'est baigné dans la baie James à la fin de septembre et que l'eau n'y était pas plus froide que sur nos plages à la mode du Saint-Laurent.

Le climat permet donc la culture et il y aura des mécomptes. Les gelées détruiront quelques récoltes. Cela

est arrivé et cela arrive encore presque chaque année, dans un district ou l'autre du Manitoba et du Nord-Ouest, Personne ne pense à fermer ces provinces pour cela.

"Qu'on mette les préjugés et l'ignorance de côté, dit Jean Chrysostôme Langelier, et l'on sera forcé d'admettre qu'au point de vue du climat, comme sous le rapport du sol, la plus grande partie du bassin méridional de la baie d'Hudson est une des parties les plus habitables du Canada. Il en sera de cette région comme il en a été de celles de la rivière Rouge et de la Saskatchewan; quand on la connaîtra bien, on se disputera au poids de l'or les belles terres qu'elle renferme et l'on s'occupera bien moins des indications du thermomètre que des richesses inépuisables recélées dans son sol."

Et le sol donc? Les expériences semblent devoir confirmer la première impression; cette terre forte est très riche en maints endroits, et il y en a des millions d'acres excellentes pour la culture. Des 60 à 75 millions d'acres du Nouvel Ontario il restera, déduction faite des savanes et des plateaux rocheux, vingt millions d'acres comparables aux terres du vieil Ontario. De même, dans les 20 à 30 millions d'acres que notre province possède au nord du Témiscamingue et dans les bassins de l'Abitibi, de l'Harricana, de la Bell et de la Nottaway, on trouvera certainement 6 à 7 millions d'acres propres à la culture, et peut-être plus, car la classification commencée dans les cantons arpentés le long du Transcontinental porte la proportion des bonnes terres à plus de 50 pour cent de la superficie totale.

Pensons-y: 7 millions d'acres, c'est autant que l'étendue actuellement cultivée dans notre province, 7 millions d'acres, c'est 70,000 fermes de 100 acres. C'est une population rurale de 500,000 âmes. Ajoutez-y une population urbaine égale, et vous aurez un million d'habitants dans cette partie de la province où il n'y a eu jusqu'ici que quelques centaines d'indiens nomades.

Quel est l'état actuelle de ces territoires?

Laissez-moi d'abord vous en décrire sommairement les ressources naturelles: mines, forêts, pouvoirs d'eau, pêcheries, etc.

Des centaines de prospecteurs parcourent chaque année le Nord d'Ontario et de Québec. La formation géologique étant la même, la minéralisation est semblable des deux côtés de la frontière. Mais les dépôts payants ont tous été trouvés jusqu'ici chez nos voisins. Les mines de Cobalt et de Porcupine produisent des millions. Chez-nous, on n'en est encore qu'aux recherches. Il y a cette année une activité notable sur les rives des lacs situés aux sources de l'Harricana. Des hommes qui n'ont pas l'habitude de jeter de l'argent à l'eau, y dépensent des milliers de piastres. Nous saurons bientôt si cette semence doit être fructueuse.

La forêt naturellement moins riche qu'au sud des Laurentides, à de plus été ravagée souvent par le feu. On n'y trouvera du bois de construction que pour les besoins locaux. Le bois de pulpe est abondant en certains districts.

Les rivières, dans ce pays plat, ne forment guère de pouvoirs d'eau. Cependant, il y a assez, je crois, pour le développement des industries nécessaires, entre autres la fabrication de la pulpe.

La rivière Nottaway, où conduit le chemin de fer de M. Clergue, ainsi que le cours inférieur de l'Harricana présente des chutes et des rapides très puissants.

Rivières et lacs sont poissonneux. Mais, chose bizarre, la pêche à la ligne dans les grandes rivières n'a pas de succès. Des experts, qui ont visité les lacs de l'Harricana, l'été dernier, m'ont expliqué ces "bredouille" en disant que le poisson est trop gros et trop gras. On prend à Amos des maskinongés et des esturgeons de 25 livres.

La chasse est assez abondante, quoi que les sauvages au service des compagnies aient tenu la faune en exploitation réglée, si je puis m'exprimer ainsi.

Tant que le Transcontinental ne sera pas terminé, c'est-à-dire jusqu'au mois d'octobre prochain, on va à l'Abitibi par North Bay et Cochrane, traversant en route le cœur du Nouvel-Ontario. De Cochrane, on prend un train des entrepreneurs du Transcontinental pour revenir vers Québec. La voie n'est pas encore complètement ballastée, mais les rails sont posés jusqu'à l'est de la rivière Bell, cent vingt milles en deça de la frontière d'Ontario. Il n'y a pas encore de notre côté de villes, comme celles du nord de la province voisine. Nous en aurions si nous avions eu un chemin de fer comme le Témiscamingue et l'Ontario. Amos, futur chef-lieu de notre Abitibi, n'est qu'un bourg modeste; mais on y nourrit de grandes espérances. Quatre cents colons ont déjà pris des lots dans les cantons voisins. Ils n'y vivent pas encore tous, la loi ne les obligeant pas à habiter leurs lots avant trente mois. Un millier d'autres colons ont fait parvenir leurs demandes à l'agent des terres et prendront cet été les lots qu'ils convoitent.

Ces braves gens qui ont le courage de faire mille milles pour revenir s'établir dans la province de Québec, méritent d'être traités avec faveur. C'est ce que l'honorable M. Allard, ministre des Terres, a reconnu, en donnant gratuitement aux colons les lots de culture ou en les faisant concéder à un prix nominal. L'honorable M. Devlin a élaboré de son côté un vaste projet pour doter la région des routes nécessaires. On a commencé les travaux dès l'an dernier, et l'on y a employé tous les hommes que l'on a pu rassembler là-bas. Le programme est de construire 75 milles de chemins de colonisation cette année.

Mais le chemin essentiel pour la colonisation de l'Abitibi, c'est le Transcontinental. Et, Dieu sait si nous, de là-bas, faisons des vœux pour que ce chemin soit terminé sans retard. Il y a encore environ 55 milles de rails à poser pour relier Québec à la rivière Bell, à Amos, et à Cochrane. Je ne vous cache pas que nous avons vu avec peine qu'il a été posé, l'an dernier 250 milles de rails sur le Transcontinental dans Ontario, et seulement 85 milles dans Québec. Enfin, nous prenons note avec plaisir de la déclaration du ministre des chemins de fer que tous les rails seront posés avant le 1er septembre prochain.

Par le Transcontinental, Québec sera à 375 milles de la rivière Bell, d'où partira le chemin de fer de la baie James; à 415 milles d'Amos, sur l'Harricana; à 560 milles de Cochrane, centre naturel de distribution du Nouvel-Ontario. Cochrane sera plus proche de Québec que de Montréal, et Winnipeg sera aussi proche de Québec que de Montréal.

Il est donc temps que les hommes d'affaires de Montréal exigent sans délai la construction d'un embranchement du Transcontinental jusqu'à cette ville.

Tout le commerce de la baie James, un trafic qui promet d'être considérable, sera tout entier pour Québec aussi

longtemps qu'il n'y aura pas une ligne directe d'ici à la rivière Bell. Une ligne isolée dans l'Abitibi ne paierait peut-être pas dans ses premières années; mais si cette ligne fait partie de la voie la plus courte entre Montréal et Winnipeg et entre Montréal et la baie James, elle paiera certainement. Et elle développera les vastes champs qu'elle traversera.

Il n'a encore été rien fait pour relier la métropole au Transcontinental par une ligne courte, tandis qu'il y a deux ou trois lignes construites ou en construction entre Toronto et le grand chemin national. L'apathie actuelle de Montréal à ce sujet est incompréhensible.

On me dira: "Mais les compagnies ont obtenu les chartes nécessaires et elles s'agitent depuis longtemps." C'est cela: les compagnies ont des chartes et s'agitent. Mais y a-t-il eu un pied de terre remué pour construire ce chemin de fer? Non. Et que l'on y mette toute la diligence possible, on ne pourra pas le terminer maintenant avant trois ou quatre ans et peut-être plus. Quand il sera fini, il y aura longtemps que le commerce du nord aura pris l'habitude d'aller à Toronto et à Québec.

Laissez-moi insister particulièrement sur la question de cet embranchement. Certaines personnes auraient intérêt à faire descendre ce chemin de la rivière Bell au lac Victoria et de là le long de la Coulonge jusqu'à Pembroke, pour venir à Montréal par Ottawa. Ce tracé ferait perdre à Montréal une partie des avantages qu'elle peut attendre de ce chemin de fer. Pour que vous en retiriez le plus de bénéfices possibles, il faut que cet embranchement aille tout droit de Montréal au lac Victoria, puis à Amos et à la rivière Bell.

Dans le discours qu'il prononçait le 10 janvier 1912, sur le projet du chemin de fer de la baie James, sir Lomer Gouin disait: "La locomotive est le plus puissant agent de colonisation. C'est la voie ferrée qui a le plus contribué au développement de l'Ouest canadien. Le Manitoba a autant de milles de chemin de fer que la province de Québec. L'Ontario en a deux fois plus et l'on est à y prolonger trois grandes lignes: le Témiscaming & N. O., l'Algoma-Central et l'Algoma Eastern." (Et depuis la date de ce discours, le Canadian Northern a entrepris la construction de 1000 milles de chemin dans le nord d'Ontario.)

"Dans Québec, environ 4000 milles de chemin de fer desservent les rives du Saint-Laurent et les Cantons de l'Est; mais aucune voie ferrée n'est encore en exploitation dans les immenses étendues de terres situées au nord du lac Saint-Jean, de la Tuque, de Mont-Laurier et du pied du lac Témiscaming.

"La construction de voies ferrées s'impose si nous voulons mettre en valeur la partie septentrionale de notre domaine public. Le sol y est fertile, la forêt riche, les cours d'eau semés de chutes puissantes; l'agriculture, l'industrie, et le commerce pourraient s'y développer rapidement; nos fils de cultivateurs pourraient aller y fonder des foyers; nos frères des Etats-Unis et d'Ontario pourraient y trouver le libre usage de leur langue maternelle; bref une population de plusieurs millions pourrait vivre dans l'aisance et dans l'abondance."

Voilà, Messieurs, ce que le premier ministre pense du nord de la province et des moyens de la développer. Je vous demande de seconder ses efforts, en lui apportant, comme par le passé, l'appui de l'opinion publique, dont vous êtes les interprètes reconnus.

Et pour terminer, permettez-moi de faire une suggestion que je crois pratique. Les voyages d'étude sont en vogue. J'invite les membres des chambres de commerce de la province à venir faire un tour d'Abitibi lors de l'inauguration du Transcontinental. Le ministre des chemins de fer annonce que le chemin sera terminé au mois de septembre prochain. Ce sera là bonne saison pour venir visiter une partie de nos domaines du nord, dont Bules disait, dans sa langue magnifique: "Régions aux proportions colossales, jusqu'ici impénétrables, Nord immense, superbe Nord, espoir, grandeur, force et gloire de notre patrie!"

La causerie de M. Authier fut fort applaudie. M. Labelle remercia vivement le conférencier d'avoir aussi bien renseigné les hommes d'affaires, et il l'assura que la Chambre de Commerce continuerait à travailler comme par le passé, au développement de cette région de notre province.

Au cours de sa conférence M. Authier fit une déclaration qui amena plus tard une mise au point. M. Isaïe Préfontaine, M. Authier avait semblé faire croire que les hommes d'affaires qui font à peu près toute partie de la Chambre de Commerce paraissent s'être désintéressés de la question de faire construire un embranchement de Montréal au Transcontinental; or M. Préfontaine à la réunion du conseil qui suivit la conférence Authier rap-  
pela que cette question fut toujours une de celles qui préoccupèrent le plus la Chambre et refit en peu de mots l'histoire de tout ce que notre institution entreprit pour le succès de ce projet.

Depuis la Chambre a repris l'étude de cette question, et entend travailler plus résolument que jamais à sa solution.

## Un Comité de Voyageurs de Commerce

**Une réunion préliminaire. — Cinquante voyageurs demandent leur admission à la Chambre.**

A sa séance régulière du 12 mars, le conseil de la Chambre approuvait le projet de M. W. U. Boivin, de former au sein de notre institution un comité spécial de voyageurs de commerce. Aussitôt on se mit au travail, et une invitation fut adressée à tous les voyageurs de commerce de Montréal les priant de prendre part à une réunion qui aurait lieu dans les salles de la Chambre.

Cette réunion eût lieu le samedi, 26 avril courant, et fut présidée par M. Adélarde Fortier, premier vice-président, accompagné de son collègue, M. S. D. Joubert. Un grand nombre de voyageurs de commerce avaient répondu à notre appel, et furent reçus par M. J. F. Loisel, membre du comité de réception et chef des ventes à la maison Greenshields.

M. Fortier ouvrit la réunion par l'allocution suivante:—  
Messieurs les Voyageurs de commerce,

Je regrette que M. le Lieut.-Col. A. E. Labelle, trop pris par ses occupations nombreuses, n'ait pu venir présider cette réunion qui comptera parmi les plus importantes de notre Chambre; en son nom comme au nom de tout le conseil, je vous souhaite la plus cordiale bienvenue, et je vous remercie bien sincèrement d'être venus en aussi

grand nombre à notre invitation. Votre empressement est un puissant encouragement pour nous, et il est de bon augure.

Quand il y a quelques semaines, M. W. U. Boivin, notre estimé secrétaire, proposait à notre Chambre d'étudier le projet d'organiser une commission spéciale de voyageurs de commerce au sein de notre institution, sa suggestion fut accueillie si favorablement que le comité des finances, pour en faciliter la réalisation, s'est empressé d'établir en faveur des voyageurs de commerce un précédent, en suspendant pour un mois, du premier mai au premier juin, la clause de nos règlements exigeant un droit d'entrée de \$ 100 de chaque candidat.

Messieurs, si nous nous sommes empressés à accueillir si bien la proposition de M. Boivin, c'est que nous avons vu un grand bien à accomplir pour vous, comme pour nous; c'est que nous avons pensé que nous avions une mission commune à remplir et un rôle identique à jouer dans le domaine économique.

"Le rôle d'une Chambre de Commerce consiste d'une part à assurer à l'intérieur l'activité du marché national; d'autre, à chercher à lui créer des débouchés au-delà, des frontières."

Cette définition que j'emprunte au discours d'inauguration de M. Labelle est absolument exacte, et c'est à l'accomplissement de cette mission que nous faisons tendre tous nos efforts.

En ce qui vous concerne, il me semble superflu de démontrer de quelle importance est le rôle du voyageur de commerce pour le développement du négoce de notre ville, comme de tout le pays;—nous reconnaissons tous, nous marchands ou industriels, qu'à une époque de concurrence comme la nôtre, il est peu d'établissements qui puissent se maintenir, si leurs représentants ne vont périodiquement stimuler et recruter la clientèle, élargir le cercle des affaires. S'il est juste de mesurer la valeur d'une profession à l'étendue des services qu'elle rend, à l'importance du rôle qu'elle joue dans la généralisation du bien-être et l'amélioration de la vie universelle, celle du voyageur de commerce a droit à toute la considération des citoyens d'un pays, et plus encore des hommes d'affaires.

Les services que vous serez appelés à rendre par l'intermédiaire de notre Chambre de Commerce, au commerce général du pays sont considérables.

Nous nous sommes formés en Chambre de Commerce pour étudier les meilleurs moyens pour améliorer les services publics,—pour rechercher le plus de débouchés à nos marchandises; or, qui, mieux que le voyageur de commerce, est renseigné sur ces divers sujets.

D'un autre côté, vous avez des réclamations,—vous avez à vous plaindre du service des compagnies de chemins de fer,—des exigences du trafic, de la tenue des hôtels, etc. . . ne croyez-vous pas qu'une institution, comme la Chambre de Commerce, composée de tout ce que notre monde des affaires compte d'influents ne pourrait vous faire obtenir justice?

Nous vous invitons à devenir membres de notre Chambre de Commerce et à organiser une commission spéciale de voyageurs de commerce, mais en retour, nous vous offrons des avantages, à vous individuellement, et à votre profession collectivement.

En devenant membre de la Chambre de Commerce, vous avez l'avantage de rencontrer toutes les semaines si vous le voulez, les principaux hommes d'affaires de notre ville,

de faire leur connaissance, et de pouvoir entamer avec eux des transactions importantes; c'est avoir l'avantage de compter sur l'appui de tous ces hommes influents pour obtenir le redressement de griefs qui pourraient nuire à l'expansion de votre travail; c'est avoir l'avantage de venir émettre, au sein des réunions de notre Chambre, les idées que vous avez à répandre;—c'est avoir l'avantage d'avoir à votre disposition une revue mensuelle qui vous renseigne sur le travail de la Chambre, et qui peut vous être comme un porte-parole pour exprimer vos vues au bénéfice de vos confrères; vous aurez encore l'avantage de vous renseigner par l'intermédiaire de notre bureau d'informations, sur des occasions d'améliorer individuellement votre sort, parce que toutes les semaines, nous recevons des centaines de demandes d'agents, de représentants pour le commerce et les industries les plus divers du monde entier; devenant membre de la Chambre de Commerce, vous auriez l'avantage du local confortable que vous voyez ici pour vous rencontrer ensemble ou pour rencontrer tous autres hommes d'affaires que vous désirez.

Nous n'ignorons pas qu'à l'heure qu'il est, vous avez plusieurs griefs que vous voudriez faire redresser; plusieurs avantages que vous souhaitez obtenir des compagnies; or, la Chambre de Commerce pourrait-elle ne pas vous être sympathique, quand vous êtes de ses membres?

Messieurs, je ne veux pas abuser de votre patience; je n'ajoute qu'un mot pour terminer. On a prétendu que les voyageurs de commerce sont de grands parleurs; mais, Messieurs, votre façon, votre talent de forcer par un verbe irrésistible les consignes les plus sévères, et de venir à bout des plus obstinés refus, font de vous plus que de grand parleurs, mais aussi de grands faiseurs, et c'est la sorte d'hommes qu'il nous faut à la Chambre de Commerce pour pousser l'oeuvre fondée par nos prédécesseurs, et pour stimuler l'essor du recrutement dans notre institution et l'expansion de son oeuvre au dehors.

Cette allocution vigoureusement applaudie fut suivie de quelques remarques de personnes présentes.

M. A. N. Robitaille, au nom de ses confrères, s'empresse de dire que tous endossent la proposition qui vient d'être faite par M. Fortier, et il invite, non seulement les voyageurs présents, mais tous les voyageurs de Montréal et des environs à s'inscrire membres de la Chambre de Commerce; car il entrevoit que tous retireront un grand bénéfice de cette action.

M. Raoul Dupré corrobore les remarques de son confrère; et se dit convaincu que c'est une bonne chose que de faire partie de la Chambre de Commerce; il reconnaît qu'en effet, les voyageurs de commerce ont souvent des griefs à faire redresser pour le bénéfice de leurs patrons et qu'il est assuré de toujours avoir le concours de la Chambre de Commerce pour obtenir justice des compagnies de chemins de fer, des propriétaires d'hôtels. Il promet de faire de la propagande en faveur de ce mouvement, et il invite ses confrères à faire de même.

M. J. F. Loisel, à son tour, est d'opinion que les voyageurs de commerce retireront beaucoup de bien de la formation d'un comité spécial de voyageurs de commerce; il signale surtout le fait aux voyageurs de Montréal qui n'ont pas d'association proprement dite.—Il tient à payer un tribut de reconnaissance à la Chambre de Commerce de Montréal, qui, la première, a reconnu officiellement l'importance du rôle joué par le voyageur de commerce, et appuyé par M. A. N. Robitaille, il remercie, au nom

de ses confrères, la Chambre de sa bonne pensée et de sa bonne action.

M. Fortier remercie ces messieurs des bonnes paroles qu'ils viennent d'adresser et des remerciements qu'ils ont votés à la Chambre; il est assuré que notre institution pourra accomplir encore plus de bien avec le concours d'hommes aussi actifs et aussi bien renseignés que les voyageurs de commerce.

M. S. D. Joubert clôt la série des allocutions en disant combien il est heureux de voir réunis un aussi grand nombre de voyageurs de commerce qui seront, un jour, d'importants négociants et industriels. Il fait remarquer que dans nombre de villes et centres qu'ils visiteront comme voyageurs, ils trouveront des Chambres de Commerce, et que ceux qui se seront inscrits membres de la Chambre de Commerce de Montréal seront toujours assurés d'un très bon accueil, parce notre Chambre est en relations étroites et des plus cordiales avec toutes ces institutions disséminées dans toute la province.

Après ces quelques remarques, la séance est levée, et aussitôt, cinquante voyageurs présents s'inscrivirent pour demander leur admission à la chambre.

Étaient présents, MM. J. F. Loisel, Arsène Gassier, de Trois-Rivières, P. Leclair et Rouette, de Dufresne et Galipeault, Ad. J. Laberge et Guill. Lefebvre de Ames-Holden, McCready, J. A. Brais, St. Hyacinthe, de Dufresne et Galipeault, W. J. Nelson, de Larivière incorporée, J. H. Bédard de Greenshields, L. N. Brossard, de Hudon et Hébert, Ltée.; Sylvain Nourry, de W. R. Brock, Raoul Dupré, et Ernest Desjardins, de Greenshields.

L. N. Brosseau, de "Hudon, Hébert & Cie Ltée."  
 J. C. Ducloux, de "L. Chapat, Fils & Cie Ltée."  
 E. Lamy, de "Greenshields Ltd."  
 L. N. Veilleux, de la "Smith Paper Co."  
 C. S. Robitaille, de "Greenshields Ltd."  
 L. Hébert, de "Greenshields Ltd."  
 E. C. Parent, de "Larivière incorporée."  
 E. Hotte, de "Larivière incorporée."  
 L. D. G. Huotté, de "Larivière incorporée."  
 A. Ouimet, de "Larivière incorporée."  
 Chs. Drapeau, de "Greenshields Ltd."  
 H. Black, de "Greenshields Ltd."  
 E. L. Lebel, de "Greenshields Ltd."  
 P. Lapointe, de "Greenshields Ltd."  
 J. H. Riendeau, de "Greenshields Ltd."  
 W. C. Cook, de "Greenshields Ltd."  
 P. J. Plante, de "Greenshields Ltd."  
 John Cooper, de "Greenshields Ltd."  
 J. D. Belec, de "Greenshields Ltd."  
 E. Jetté, de "Jetté et Lemieux."  
 S. M. Beaudoin,  
 J. E. Talbot, de la "Wabasso Cotton Co."  
 H. Ledeux de la "Wabasso Cotton Co."  
 J. Emile-Roy, de "Hodgson, Summer Co."  
 H. St-Denis, de "Christie, Brown Co."  
 T. Villeneuve, de "Christie, Brown Co."  
 A. Portelance, de "Christie, Brown Co."  
 D. Brunet, de "Christie, Brown Co."  
 J. H. Belleau, D. T. Barrette, de "Lamontagne Ltée."  
 H. E. Constantin, J. S. Giroux, A. Beauchamp, W. P. Doyle, H. Pinet, de "J. W. Brock Co."

## La propriété immobilière et l'évaluation à Montréal.

Le bureau des évaluateurs municipaux vient de transmettre aux commissaires un rapport des plus intéressants sur la propriété foncière à Montréal. D'après ce rapport, 22,639 maisons sont occupées par des locataires et 11,647 par leurs propriétaires. Cela fait un tiers des maisons occupées par les propriétaires. En 1912, le nombre des maisons vacantes était de 636, et enfin celui des constructions de 570, et enfin celui des magasins ou édifices renfermant des bureaux de 5100.

On trouve des lots vacants même dans les plus vieux quartiers : 301 dans l'Est, 360 dans l'Ouest et 251 dans Centre. Dans le nouveaux quartiers, la subdivision des lots a été formidable: 17,630 lots vacants dans la Longue-Pointe, 25,304 dans Saint-Denis, 6,392 dans Rosemont, 14,319 dans Notre-Dame de Grâce. Il y en a en tout 134,848.

Pendant la nuit, les quartiers d'affaires du bas de la ville ne sont plus habités que par les portiers.

Ainsi que la "Presse" l'a déjà annoncé au début de 1913, le total de l'évaluation municipale est de \$538,081,015. Il faut déduire \$132,690,564 pour des propriétés exemptes de taxes. Ceci laisse \$505,380,450. Les exemptions, l'année précédente, atteignaient \$120,110,964, soit une augmentation de \$12,000,000 en l'espace d'une année.

Voici l'évaluation pour les grandes compagnies: Pacifique Canadien, \$12,338,855; Grand-Tronc, \$6,994,100; Compagnie des Tramways, \$4,301,155; Montréal Light, Heat & Power, \$3,757,750; Bell Telephone Company, \$2,256,650; Montreal Water & Power, \$1,699,800.

Les quartiers où l'évaluation est la plus forte sont: Saint-George et Saint-André, avec \$95,910,300 et \$68,988,000 respectivement. Puis viennent Saint-Laurent, Sainte-Anne, Papineau, Hochelaga, Saint-Denis, Laurier, etc.

M. Hamilton Ferns, chef du bureau des évaluations, insiste sur la nécessité d'avoir une escouade d'arpenteurs attachée à son département.

## LA CONSTRUCTION

La statistique de la construction est la mesure la plus commode que l'on puisse trouver pour comparer le développement des villes.

Nous avons sous les yeux un tableau comparatif de la valeur des permis de construction émanés pendant les trois premiers mois de 1913. Nous avons le regret de constater que Montréal n'y apparaît pas sous un jour avantageux. Voici la comparaison pour les principales villes du Canada:

Permis de construction émis pendant le premier trimestre de 1913.

Toronto	\$4,891,579
Vancouver	4,076,363
Winnipeg	2,100,000
Montréal	1,867,847
Victoria	1,418,005
Edmonton	1,238,975
Fort William	1,046,875
Saint-Jean, N. B.	1,002,000

Pourquoi Montréal n'atteint-il qu'au quatrième rang sur ce tableau?

Cela tient à plusieurs causes.

D'abord, les trois premiers mois de l'année se prêtent mal à une comparaison, à cause de la différence du climat dans les diverses provinces. A Montréal, il ne se fait pas de construction en janvier ni en février, et il s'en fait très peu en mars. La construction, à Vancouver, peut être poursuivie en toute saison, tandis que dans l'ouest en général, et même à Toronto, le printemps est beaucoup plus hâtif qu'à Montréal. On compte ordinairement que la saison de construction s'ouvre à Toronto un mois plus tôt que dans notre ville. Ainsi, les permis du mois d'avril, à Montréal, s'élèvent à 23,200,000—Presque deux fois le total du premier trimestre.

D'autre part, Montréal souffre de la comparaison avec les autres villes parce que les permis de construction sont émis sur des déclarations fausses. A Montréal, celui qui veut construire un immeuble de \$100,000 prend un permis pour un édifice de \$30,000 à \$40,000. Les autorités municipales reconnaissent que la valeur déclarée dans les demandes de permis n'équivaut à peu près qu'au tiers de la valeur réelle. Les règlements actuels, dit-on, ne donnent pas à la ville le pouvoir d'exiger des déclarations exactes, quoique les fausses déclarations lui fassent perdre des revenus considérables. On cite le cas des Commissaires d'écoles protestants, qui, en soumettant les plans du nouveau High School, évaluaient à \$600,000 la construction projetée. Le permis sur cette base ayant été refusé, les Commissaires ont déclaré que le nouveau High School coûterait \$2,000,000.

Les particuliers, cependant, ne sont pas aussi dociles que les Commissaires d'écoles, et il paraît qu'il faudra attendre que le nouveau règlement de construction soit en force pour rompre avec la coutume des fausses déclarations. C'est au moins ce que prétendent les autorités municipales, bien que leur prétention soit bien invraisemblable. En effet, puisque les règlements existants stipulent que les droits à payer pour obtenir un permis de construction sont gradués selon la valeur, ne s'ensuit-il pas que la ville peut exiger une évaluation consciencieuse de toutes les constructions, et au besoin, faire elle-même l'estimation de la valeur réelle?

(La Patrie).

## La Chambre au Travail

### I.—Assemblée principale du 2 Avril et réunions du Conseil des 9, 16, 23 et 30 avril.

#### ASSEMBLEE GENERALE MENSUELLE.

Le mercredi, 2 avril 1913, la Chambre tenait sa réunion mensuelle sous la présidence de M. Lieut.-Col. A. E. Labelle, président, ayant à ses côtés: MM. Adélar Fortier et S. D. Joubert, vice-présidents.

*Etaiènt aussi présents:*—MM. Isaie Préfontaine, C. H. Catelli, Joseph Contant, Damase Parizeau, F. C. Larivière, Armand Chaput, anciens présidents; W. U. Boivin, secrétaire, L. J. A. Surveyer, Jos. Filiatrault, J. O. Labrecque, Frank Pauzé, Léon Gagné, Emile Rolland, A. N. T. Chamberland, Louis Perron, Jos. Ethier, Henri Viau,

Rod. Bédard, Dr. J. C. Poissant, A. H. Hardy, J. H. L. Marcil, J. C. G. Contant, Lambert de Roode, Arthur Lemont, secrétaire-adjoint.

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 5 mars est d'abord lu, et à l'endroit où il est fait mention de la formation des commissions d'importation, d'exportation, de commerce interprovincial et de recrutement, M. Joseph Contant fait remarquer que le procès-verbal ne donne que les noms des messieurs qui composent ces commissions sans qu'il soit fait mention des pouvoirs attribués à ces diverses commissions.

Le secrétaire, de l'assentiment du conseil, reçoit instruction de corriger le rapport tel que désiré.

*Le Courrier* contenait une lettre de l'hon. Louis Coderre, annonçant qu'il a transmis au Ministre du Commerce la demande de notre Chambre d'être inscrite sur la liste des Boards of Trade qui reçoivent les demandes de renseignements qui viennent au ministère du commerce toutes les semaines.

La Commission des chemins de fer accuse réception de la requête de la Chambre de Commerce au sujet des vols commis dans les wagons sur les quais de la Commission du port.

Au nom du comité de la route interprovinciale, M. G. A. McNamee invite la Chambre à déléguer de ses membres à Ottawa pour rencontrer l'hon. Rogers à une date à fixer plus tard. Le Président et les Vice-Président sont délégués.

Le comité d'organisation d'une exposition internationale à San Diego en 1915, invite notre Chambre à prier le gouvernement de prendre part à cette exposition. Référée au comité des expositions.

Le courrier contenait de plus quelques demandes de renseignements qui ont été transmis.

*Le droit de vote aux déposants des banques.* — Le comité de Législation, invité à s'occuper d'un projet à l'effet de faire accorder le droit de vote aux déposants des banques, en vue de leur donner voix au conseil d'administration, rapporte progrès.

*Plus de garantie aux déposants dans les banques.* — La Chambre adopte un projet de requête préparé par le comité de Législation à l'effet de prier le Premier Ministre et le Ministre des Finances de faire insérer dans la révision de l'Acte des Banques une clause obligeant les banques à prélever un fonds pour garantir les dépôts.

Dans de courtes observations complémentaires, M. Préfontaine fait ressortir de nouveau les avantages de cette proposition pour le commerce et l'industrie.

Avant de s'asseoir, M. Préfontaine tient à donner le crédit de ce projet de fonds pour garantir les dépôts à M. J. A. E. Dubuc, un ancien banquier et président de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec.

Après quelques remarques de MM. Catelli et Joubert qui approuvent le projet de requête, M. Armand Chaput demande s'il ne serait pas mieux pour la Chambre d'aller en délégation à Ottawa pour appuyer sa proposition. Cette suggestion est bien notée, et le Secrétaire reçoit instruction de transmettre copie de cette requête aux hon. Borden et White, aux députés du district de Montréal, au Chef de l'Opposition, et en même temps, de prévenir M. Ames, président du comité des banques, que la Chambre enverra

des délégués quand il étudiera sa requête,—des copies en seront également transmises aux Chambres-Sœurs de cette province, les priant de vouloir bien nous faire connaître leur opinion sur le projet.

*Une brochure de propagande.*—La Chambre approuve une suggestion du comité de Recrutement à l'effet de publier une brochure énumérant les avantages pour les hommes d'affaires, à faire partie de la Chambre, et rappelant les grandes oeuvres accomplies par la Chambre. La publication de la brochure est autorisée.

*Rareté des trains de marchandises sur l'Intercolonial.*—Un rapport du comité des Transports recommandant qu'une requête soit adressée à M. E. Tiffin, de l'Intercolonial, lui transmettant des plaintes formulées à la Chambre sur la rareté des trains à marchandises sur l'Intercolonial, est adoptée.

*Une question d'ordre de M. Catelli.*—A ce point-ci de la séance, M. C. H. Catelli se lève et dit que, tout en approuvant le rapport du comité des Transports, il n'a pas cru devoir assister à la réunion de ce comité tenue la veille parce qu'il avait constaté qu'en formant une commission de commerce interprovincial à sa réunion du 5 mars dernier, la Chambre avait attribué à cette commission des questions ayant toujours appartenu jusque-là au comité des Transports, telle que la construction du Canal de la Baie Georgienne, et il a pensé qu'il ne devrait siéger aux réunions de ce comité, dont il est président, qu'après avoir soumis cette question à ses collègues du comité.

*Réconsideration du vote formant les comités de recrutement, d'exportation, d'importation et du commerce interprovincial.*

M. Isaïe Préfontaine se lève à son tour et dit qu'il trouve étrange et exorbitants les pouvoirs accordés au comité de recrutement, tels que définis dans une proposition votée à l'assemblée du 5 mars, pouvoirs qui sont "de recommander à l'exécutif l'admission des candidats, de décider de leur expulsion pour non-paiement de leur contribution, pour inconduite ou pour toute autre cause qui pourrait attenter au prestige de la Chambre, de désigner les membres qui devront faire partie de tels ou tels comités ou commissions; de préparer chaque année, à la veille de l'élection annuelle, une liste des membres les plus qualifiés à devenir candidats au conseil de cette Chambre."

M. Préfontaine est d'opinion qu'il y a conflit de pouvoirs entre ce comité et les autres commissions nouvelles avec les pouvoirs des comités existants, qu'il y a contravention des droits et privilèges du président et de la commission des finances, et que ces commissions nouvelles sont illégales et non conformes aux règlements de la Chambre.

M. Joseph Contant émet la même opinion et trouve qu'on a adopté avec trop de précipitation la formation de ces nouvelles commissions et du comité de recrutement. M. Contant trouve aussi étrange que le procès-verbal de l'assemblée du 5 mars ne fasse pas mention des pouvoirs accordés à ces commissions nouvelles.

M. Léon Gagné déclare qu'il a accepté la présidence du comité de recrutement sans s'être rendu compte de tous les pouvoirs octroyés, mais avec la ferme détermination de travailler à augmenter l'effectif des membres de la Chambre.

M. Pauzé dit qu'il n'aurait pas voté pour la formation de ce comité de recrutement s'il avait pris garde aux pouvoirs qu'on lui accordait.

M. Chaput, à son tour, trouve que ces pouvoirs sont extraordinaires et qu'on devrait les restreindre.

M. Rodolphe Bédard tient à faire remarquer que les décisions des commissions nouvelles n'auront d'effet qu'en autant qu'elles auront été ratifiées par le conseil ou la Chambre dont elles relèvent.

M. Préfontaine demande alors la reconsidération de la formation de ces commissions, tandis que M. le Lt.-Col. Labelle suggère qu'un sous-comité, composé de MM. Préfontaine, Contant, Chaput, Adélard Fortier et Léon Gagné soit nommé pour étudier cette question avec devoir de faire rapport.

M. Préfontaine s'objecte à ce que MM. Fortier et Léon Gagné, qui font partie du comité de recrutement, fassent partie de ce sous-comité, parce qu'ils ne sauraient être juges dans leur propre cause, et veut que M. Joubert remplace M. Fortier.

M. Léon Gagné trouve étrange que M. Préfontaine ne veuille pas lui fournir l'avantage de représenter le comité dont il est président, car il est intéressé à savoir ce qui va se dire à ce sous comité.

M. Préfontaine voudrait n'avoir que des membres qui ne sont pas en cause, et M. le Président croit qu'on ne devrait pas composer ce sous-comité que d'anciens présidents.

Après tout cet échange de vues, le sous-comité proposé par le Président est formé et devra faire rapport à la Chambre.

*L'ouverture du Canal de Panama.*—Le comité de Transports soumet à la Chambre un mémoire énonçant les effets de l'ouverture du Canal de Panama pour le commerce canadien. Ce mémoire est adopté et copie en sera adressée à la Chambre de Commerce de Londres qui nous avait invités à émettre nos vues sur ce sujet.

*La Conférence de M. Authier.*—Rappelant que la conférence que donnera M. Hector Authier, jeudi, 3 avril, coïncide avec une importante assemblée de la société Saint-Jean-Baptiste, M. Joseph Filiatrault demande si on ne pourrait pas retarder cette conférence. Devant l'impossibilité de ce faire, M. Filiatrault retire sa suggestion.

*Admission de nouveaux membres.*—MM. J. N. Cabana, gérant de "La Caisse Hypothécaire" et M. Edmond Sawyer, maître-imprimeur, présentés par M. Rod. Bédard, et M. Albert Lafrance, agent d'immeubles, présenté par M. Emile Rolland, sont admis membres de cette Chambre.

Et la séance est levée.

#### SEANCE DU CONSEIL, 9 AVRIL

Le conseil a tenu, le mercredi, 9 avril 1913, une intéressante et nombreuse réunion que présidait M. le Lt.-Col. A. E. Labelle, assisté de MM. Adélard Fortier et S. D. Joubert, vice-présidents.

*Étaient aussi présents:*—MM. W.U. Boivin, secrétaire; Damase Masson, Isaïe Préfontaine, C. H. Catelli, Joseph Fortier, Jos. Filiatrault, Rod. Bédard, Ludger Gravel, J. O. Labrecque, L. C. De Tonnancour, Alex. Desmarreau, C. E. Martin, A. P. Frigon, Joseph Ethier, N. Simoneau,

Emile Rolland, Frank Pauzé, J. O. Gareau, Arthur Lemont, secrétaire-adjoint.

*Assistaient également.*—MM. J. T. Armand, Dr. J. C. Poissant, A. H. Hardy, Henri Viau, A. J. Lavoie, A. N. T. Chamberland, Lambert de Roode.

Le procès-verbal de la dernière séance du conseil est lu et adopté, puis on prend connaissance du courrier.

*Courrier.*—Le Très-Hon. R. L. Borden, les Hon. Doherty, White et Coderre et Sir Wilfrid Laurier, L. A. Lapointe, Alphonse Verville accusent réception de copie de la requête de notre Chambre au sujet des amendements à la loi des banques.

La commission des chemins de fer nous fait savoir qu'elle a ajourné sine die l'audition de la demande des Chambres de Commerce touchant l'application du principe de frais de surestaries réciproques aux compagnies de chemins de fer, afin de donner le temps aux Chambres de Commerce qui n'ont pas formulé leurs vues de le faire au plus tôt. Référé au comité des Transports.

Faisant suite à une demande de la Chambre d'être inscrite au nombre des Chambres de Commerce qui reçoivent communication du Département du commerce, des demandes de renseignements et d'emplois comme agents, le sous-ministre du commerce nous donne l'assurance qu'à l'avenir notre Chambre recevra tous les renseignements fournis aux Chambres-Soeurs.

L'hon. Philippe Roy, Commissaire du Canada en France, nous transmet le relevé de la valeur des importations et exportations françaises pour janvier et février 1913.

Le courrier contenait de plus des demandes de renseignements.

#### LE CANADA A L'EXPOSITION DE SAN DIEGO.

Invité à exprimer son opinion sur une demande du comité d'organisation d'une exposition à San Diego en 1915, à l'effet de prier le gouvernement canadien de prendre part à cette exposition, le comité des Transports fait rapport qu'il ne saurait prier la Chambre de faire droit à cette demande, manquant tout-à-fait de renseignements sur ce sujet. Ce rapport est adopté.

**LA PREVENTION DES INCENDIES.**—M. S. D. Joubert, délégué par la Chambre pour assister à une conférence des corps commerciaux de Montréal pour étudier les moyens à prendre pour prévenir les incendies, fait son rapport qui contient d'intéressants renseignements touchant le chiffre des pertes causés par le feu à Montréal. Il fait remarquer qu'il n'a pas voulu consentir à faire payer à la Chambre sa quote-part de frais encourus dans le travail qui sera fait dans l'avenir, notre charte ne nous autorisant pas à ce faire. Ce rapport est adopté.

#### L'EMBRANCHEMENT DU TRANSCONTINENTAL, LA CHAMBRE ET M. AUTHIER.

Faisant allusion à la conférence de M. Authier, donnée dernièrement devant les membres de la Chambre, M. I. Préfontaine en lit quelques passages qui furent publiés dans les journaux, et dans lesquels il est dit que les hommes d'affaires de Montréal ne se sont pas assez occupés de la construction d'un embranchement du Transcontinental joignant Montréal à la ligne principale.

M. Préfontaine déclara que ces quelques lignes sont de nature à faire croire au public que la Chambre de Com-

merce ne s'est jamais occupée de la chose. "Il faut prouver le contraire au public", dit-il, et à cet effet il lit les minutes de la Chambre dans lesquelles il est démontré que la Chambre a fait des démarches auprès du gouvernement et s'est donné beaucoup de peine pour assurer la construction d'une telle ligne.

M. C. H. Catelli corrobore ce que vient de dire M. Préfontaine et on décida de remettre la question à l'étude, et elle fut référée au comité des Transports qui fera rapport.

*La visite de M. H. Egan*, agent commercial du Canada dans l'Afrique-Sud, au conseil de la Chambre de Commerce, a été fort bien accueillie, M. Egan, de passage à Montréal, fut présenté par M. le Président aux membres du conseil, comme ayant été déjà l'agent commercial canadien à Manchester (Angleterre) et devant partir sous peu pour le Sud-Africain.

M. Egan, tout en demandant l'aide de la Chambre pour le grand travail qu'il aura à faire pour rendre plus intimes les relations des commerçants de ces deux pays, s'est entièrement mis à la disposition des membres de la Chambre et des commerçants du monde qui, d'après lui, est un des meilleurs marchés pour les produits des manufactures canadiennes.

M. Lt.-Col. Labelle remercia en quelques mots, M. Egan, et l'assura du concours des membres de la Chambre.

*Proposition de nouveaux membres.*—M. Alcide L. LaRose, chirurgien-dentiste, est présenté par M. W. U. Boivin, secrétaire et M. Horace D. Desloges, Secrétaire-trésorier de la "Canadian Hassam Paving Co., Limited" est présenté par M. Arthur Lemont.

Et la séance est levée.

#### SEANCE DU CONSEIL, 16 AVRIL.

Sous la présidence de M. Lt.-Col. A. E. Labelle, le conseil a tenu sa réunion régulière le mercredi, 16 avril 1913.

*Etaient présents.*—MM. Adélar Fortier, 1er vice-président, W. U. Boivin, secrétaire, Damase Parizeau, Isaïe Préfontaine, C. H. Catelli, Damase Masson, Armand Chaput, anciens présidents, et MM. L. J. A. Surveyer, Joseph Fortier, Ludger Gravel, L. C. De Tonnancour, Jos. Filiatrault, Emile Rolland, Léon Gagné, Rod. Bédard, Frank Pauzé, J. O. Labrecque, N. Simoneau, Alph. A. Granger, Arthur Lemont, secrétaire-adjoint.

*Assistaient également.*—MM. A. N. T. Chamberland, Ed. Gernaey, Wm. I. Gear, J. T. Armand, A. H. Hardy, J. C. G. Contant et Lambert de Roode.

*Courrier.*—Le conseil, après avoir adopté le procès-verbal de la dernière réunion, prend connaissance du courrier.

L'hon. Louis Coderre transmet copie d'une lettre de l'hon. M. Perley,—ministre intérimaire du commerce annonçant que le nom de la Chambre de Commerce sera ajouté sur les rapports hebdomadaires de ce département.

M. H. B. Ames, président du comité fédéral des banques, accuse réception de la résolution de la Chambre touchant des amendements à la loi des Banques, et dit qu'il demandera au comité l'autorisation d'assigner un des membres de notre Chambre à comparaître pour soutenir notre proposition.

La Chambre de Commerce des Trois-Rivières accuse réception de notre projet d'amendement à la loi des Banques, et annonce que cette question sera étudiée à une prochaine réunion.

**Commerce**

GEO. GONTHIER, H. H. MIDGLEY,  
*Expert Comptable & Auditeur Comptable Licencié*

**Gonthier & Midgley**

**Comptables et Auditeurs**

103, rue ST-FRS-XAVIER

Telephones *Adresse telegraphique*  
 Main #701-519 "GONTLEY"

J. Arth. LaRue Eugene Trudel

**LaRue & Trudel**

**COMPTABLES - AUDITEURS**

Liquidations de Faillites

Règlements entre Débiteurs et Créanciers

93 rue St-Pierre - Québec

Tel Bell : { 4520  
 4521

**Alex Desmarteau**

Comptable auditeur

spécialité :-

LIQUIDATION DE FAILLITES  
 COMPROMIS EFFECTUÉS.

No 60 Rue Notre-Dame Est  
 MONTREAL

**J. A. Labrecque**

Administrateur de Successions  
 et de Propriétés.

ACHAT DE COMPTES ET BILLETS  
 CHAMBRE 623-624

EDIFICE "TRANSPORTATION"

Coin des rues St-Jacques et St-Frs. Xavier  
 TEL. MAIN 279

Eugène Prévost Rodolphe Bédard

**Prévost & Bédard**

**EXPERTS COMPTABLES,**  
**Auditeurs et Liquidateurs**

Edifice Royal Trust, 107 St. Jacques.  
 CHAMBRE 508. Tel. Main 1056.

**Commerce**

**JOS. BRUNET**

Manufacturier et Importateur de

**GRANIT A CONSTRUCTION,  
 MONUMENTS, ETC.**

675, Chemin de la Cote des Neiges,

Tel. Bell Up 1466 MONTREAL

**Joseph Fortier LIMITEE**

**Fabricant - Papetier**

PAPETERIE MERCANTILE

Tables de Comptabilité, formules en fonds et sur  
 commande. Fourniture pour chancellerie.

Atelier de Typographie,  
 Reglure et Reliure

GAUFRAGE, RELIEF ET CAMEE

Encoignure Notre-Dame et St-Pierre.

MONTREAL

Tel. Bell Main 444. Tel. Bell, Main 445

Boite Postale 1363

**Theo. Lafleur**

LIVRES DE DROIT  
 EDITEUR, IMPORTATEUR ET RELIEUR

Spécialité :

RELIURE DES RAPPORTS JUDICIAIRES

56, RUE NOTRE-DAME Est  
 MONTREAL, Canada.

Telephone Main 7073

P.-V. Rougier A. Décary

**Rougier Freres**

(Cie Incorporée)

IMPORTATION DE

**PRODUITS FRANCAIS**

Maison d'Achat : 9, Place des Voages, Paris

Siège Social :

63, rue Notre-Dame Est, Montreal

**Commerce**

Tel. Bell Main 4912.

**P. A. GAGNON**

Comptable Licencié

Chambres 515, 516 et 516,  
 Edifice Banque Québec.

11, PLACE D'ARMES  
 MONTREAL.

Tel. Main 575 St-Louis 1099

Résid. 823 Ave. Delorimier

**A. N. T. CHAMBERLAND**  
 COURTIER EN ASSURANCE

Représentant la Société d'assurance  
 Vie Equitable de New-York au Canada  
 112 Rue St-Jacques.

Edifice Liverpool, London and Globe

**H. Beauregard**

Entrepreneur Général

70, ST-JACQUES  
 MONTREAL

TEL. MAIN 735

**GRAINES DE CHOIX**

Pour Jardins et Fermes

Graines de Légumes et de Fleurs  
 de toutes sortes. Arbres Fruiti-  
 tiers et d'Ornement. Outils et  
 Accessoires de Jardinage. :: ::

Catalogue Illustré GRATIS sur demande.

**DUPUY & FERGUSON**

Marchands-Grainiers

38 Place Jacques-Cartier, - MONTREAL

**C. E. Racine & Cie**

COURTIERS EN DOUANE

SUITE 121

"Edifice Board of trade" MONTREAL



A louer ou à vendre par  
**THE LYON GAS SAVING LIMITED**  
 52a, 52b AVENUE DU PARC,

### ECLAIRAGE

Prix par Bougie pour 1000  
 Heures.

Lampe Carbonne.....	28½c
" Tungsten.....	13½c
" à Gaz ordinaire.....	10½c
" VISSO.....	03½c

MONTREAL.

### RAMSAY & KELLY

Materiaux de Construction

Chaux, Briques, Sable, Gravois, Couleurs  
 à Mortier, etc.

Platre et Ciment à Mur "ALBA"

510-511 EDIFICE RANQUE QUEBEC

MONTREAL.

Tel. Main 3525 - Tel. St-Louis 1501

SUCCURSALE:

Coin Durocher et C. P. R. Track.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION

## RICHELIEU & ONTARIO

"du Niagara à la Mer"

le voyage Idéal de l'Été

Lorsque vous préparerez vos plans de voyages pour cet été, n'oubliez pas d'en inclure un sur nos palais flottants.

Un voyage aux Milles-Iles, Toronto, Chutes Niagara, Québec, la fameuse Rivière Saguenay et aussi sur la Côte nord du Lac Ontario, passant par la Baie de Quinté, renommée par ses Magnifiques résidences d'été.

Pour pamphlets et autres informations, s'adresser à

D. OLIVIER,  
 Agent des Billets.

H. FOSTER. CHAFFEE,  
 Gérant du Trafic

**Carré Victoria - MONTREAL.**

### LE "PRÊT IMMOBILIER, Limitée"

244 RUE STE-CATHERINE EST

Phone Bell Est 5779

MONTREAL.

#### BUREAU DE DIRECTION:

Président: M. J.-A.-E. Gauvin, pharmacien, ancien échevin; Vice-Président: M. L.-A. Lavallée, maire de Montréal; Secrétaire-Trésorier: M. Arthur Gagné, avocat; Directeurs: M. L.-E. Geoffrion, ancien président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, membre de la Commission du Havre de Montréal; M. le Dr J.-O. Goyette, ancien maire de Magog; M. le Dr P.-P. Renaud, capitaliste; M. F.-E. Fontaine, directeur-gérant de "The Canadian Advertising Limited"; Gérant: M. L.-W. Gauvin, ex-inspecteur et surintendant de la Metropolitan Life Ins. Co.

#### SI VOUS AVEZ BESOIN DE CAPITAL

pour acheter une propriété ou pour bâtir, inscrivez-vous au "Prêt Immobilier, Limitée," qui vous prêtera ce capital sans intérêt, avec grandes facilités de remboursement.

Les facilités de remboursement des prêts faits à ses membres par le "Prêt Immobilier, Limitée" sont telles qu'elles représentent à peu près l'intérêt que l'on aurait à payer sur un emprunt ordinaire.

REPRESENTANTS DEMANDES.—Le "Prêt Immobilier, Limitée" n'a pas encore d'agents dans tous les Districts et est disposé à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés.

Écrivez ou téléphonez pour avoir la brochure explicative gratuite.

Dans une autre communication, la Chambre de Commerce des Trois-Rivières demande l'appui de notre Chambre pour prier le gouvernement du Canada de prendre une action immédiate en vue de prévenir les inondations comme celle qui vient de dévaster la région des Trois-Rivières, et suggère de prier le gouvernement de se procurer d'autres brise-glace, si ceux qu'il possède ne sont pas encore assez puissants.

Le conseil décide de réitérer, en faveur de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières, les démarches que notre Chambre a déjà faites sur la question de la navigation hivernale.

Le Secrétaire de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec invite la Chambre à faire le choix des sujets et des délégués pour la 5ième convention annuelle qui aura lieu à Chicoutimi, les 26 et 27 août prochain. Référée au comité des présidents.

L'association dit "The Greater Montreal Planning & Housing" invite la Chambre à faire partie de cette association, moyennant une contribution annuelle de \$5.00. Référée au comité des Finances.

Le comité des Transports rapporte progrès dans l'étude des questions de l'embranchement du Transcontinental, du Reciprocal Demurrage et de l'amélioration du service des Douanes.

Le service de l'Intercolonial.—M. Léon Gagné croit de son devoir de signaler que les démarches de la Chambre en vue de faire améliorer le service des trains sur l'Intercolonial ont eu un bon résultat puisque maintenant les exportateurs peuvent se procurer les wagons qu'ils désirent; et M. Gagné en remercie la compagnie.

Les traverses à niveau.—M. Léon Gagné remet à l'actualité la question des traverses à niveau du Grand-Tronc. Il dit que cette question n'étant pas encore définitivement réglée, les propriétaires d'immeubles dans ce district traversé par le chemin de fer ont beaucoup de difficultés à louer, et que le commerce souffre du fait qu'il ne peut louer à long terme. M. Gagné demande que la Chambre ramène encore cette question pour en obtenir des autorités une solution. Le conseil décide de se renseigner d'abord auprès des autorités municipales pour savoir où en sont rendues les négociations entre la Cité et la compagnie du Grand-Tronc sur cette question des traverses à niveau; ensuite on agira d'après les renseignements obtenus.

Les travaux du Port.—Appuyé par M. C. H. Catelli, M. Wm. I. Gear demande au conseil de passer une résolution priant les commissaires du port de faire exécuter non-

seulement à la journée, mais par contrats en plusieurs endroits en même temps, les travaux qu'ils ont à faire sur les quais, et cela dans le but d'éviter l'encombrement dans le port, et faciliter l'expédition du trafic.

M. Isaïe Préfontaine suggère au conseil d'inviter M. le Lt.-Col. A. E. Labelle à fournir quelques renseignements à ce sujet, en sa qualité de commissaire du port. Cette suggestion est adoptée.

Alors M. Labelle croit, à son tour, que le conseil ne devrait pas critiquer les commissaires avant de s'être renseignés sur le programme qu'ils entendent exécuter; il est d'opinion qu'on devrait au préalable, demander à la Commission du port ce qu'elle a l'intention de faire, et faire ensuite les suggestions qu'on veut.

MM. Gear et Catelli tiennent à déclarer qu'en faisant leur proposition, ils n'ont été mus que par l'intérêt général du commerce, et pas du tout par l'esprit de critique.

M. Préfontaine suggère alors que selon le désir de M. Labelle, on étudie, au comité des Transports, les suggestions à faire, et qu'ensuite ces suggestions soient soumises à la Chambre. Adopté.

*Les douanes sur les fleurs.* M. Ed. Gernaey, fleuriste, vient demander l'appui de la Chambre pour faire cesser un état de choses qui est fort préjudiciable au développement du commerce de fleurs à Montréal. M. Gernaey prétend qu'à la douane, on surcharge de droits le commerce des fleurs venant des Etats-Unis au bénéfice de certains marchands de l'Ouest; en plus du surplus de douane à payer, M. Gernaey dit qu'on impose une amende de 25 p. c.

Après un échange de vues entre MM. Labelle, Gernaey, Filiatrault, Préfontaine et Adélar Fortier, sur le remède à demander pour mettre fin à cet état de choses, il est décidé que M. Gernaey demandera à l'association des fleuristes de préparer un mémoire de leurs réclamations, et qu'alors la Chambre verra quelle action elle pourra prendre.

*Encore les taur du téléphone.*—M. Joseph Filiatrault croit devoir attirer l'attention de la Chambre sur ce qu'il appelle une nouvelle exploitation de la compagnie du téléphone qui surcharge les citoyens de Montréal qui ne demeurent pas dans le rayon décrit par la Commission des chemins de fer, et à l'appui de sa demande, remet un mémoire qui sera soumis au comité des Transports.

*Proposition de nouveaux membres.*—M. Ludger Clément, entrepreneur général et échevin de Montréal, présenté par M. Arthur Lemont.

Et la séance est levée.

#### SEANCE DU CONSEIL.

Le conseil de la Chambre a tenu sa séance régulière le mercredi, 23 avril 1913, sous la présidence de M. Adélar Fortier, premier vice-président.

*Etaient aussi présents.*—MM. W. U. Boivin, secrétaire, C. H. Catelli, Armand Chaput, Damase Masson, D. Parizeau, Joseph Fortier, Jos. Filiatrault, Ludger Gravel, L. C. De Tonnancour, Emile Rolland, Rod. Bédard, J. O. Labrecque, Frank Pauzé, Arthur Lemont, secrétaire-adjoint.

*Assistaient également.*—MM. J. T. Armand, A. N. T. Chamberland, W. K. de Kappelle, Dr. J. C. Poissant, J. N. Cabana, J. C. Groves-Contant.

Le procès-verbal de l'assemblée précédente est lu et adopté.

*Le courrier* contenait une lettre de l'hon. F. Cochrane, ministre des chemins de fer, nous transférant à la Commission du Transcontinental pour avoir certains documents concernant ce chemin de fer, et nous apprenant qu'il n'avait jamais entendu parler de la construction d'un embranchement devant relier Toronto ou Montréal au Transcontinental.

M. L. N. Senécal, secrétaire du bureau des commissaires de la ville, nous informe, en réponse à une lettre de la Chambre que la question des traverses à niveau est encore devant le département en loi de la ville.

Une lettre de M. H. B. Ames, président du comité des banques à Ottawa, suggère que la Chambre confie à M. G. N. Ducharme, qui devait être entendu comme témoin devant le comité, la résolution de la Chambre demandant un amendement à la loi des banques.

Les Chambres de Commerce de Ville-Marie et de Sherbrooke, ainsi que M. Médéric Martin, député, accusent réception de la résolution de la Chambre sur l'amendement à la loi des banques.

*Démission de M. le Lieut.-Col. A. E. Labelle.*—Au courrier, le secrétaire donne aussi lecture d'une lettre de M. le Lieut.-Col. A. E. Labelle, démissionnant de la présidence à cause de ses trop nombreuses occupations, et exprimant tout l'honneur qui lui fut fait en l'élisant.

Sur proposition de M. Catelli, appuyée par tout le conseil, cette lettre est laissée sur la table; le conseil ne jugeant pas devoir prendre action.

*Les frais de surestaries réciproques.*—Le comité des Transports annonce qu'il poursuit l'étude de la question de réclamer des Cies de chemins de fer, des frais de surestaries réciproques, et pour compléter ses travaux, il invite tous les membres de la Chambre à faire parvenir au comité les plaintes qu'ils ont à formuler contre le service des trains depuis six mois.

*Pour la 5ième convention de la Fédération.*—Le comité des présidents rapporte progrès de son travail pour le choix des délégués et des questions pour la 5ième convention de la Fédération.

*Prix à l'Ecole des Hautes Etudes.*—M. Adélar Fortier, ayant fait part au conseil que notre charte ne nous autorisait pas à décerner un prix à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, le comité des finances n'a pas cru devoir rien faire sans autorisation spéciale du conseil, et sans l'inviter à définir l'action à prendre en cette matière.

M. Frank Pauzé annonça alors qu'il offrait lui-même une médaille à l'élève le plus méritant de l'Ecole des Hautes Etudes, parce qu'il est d'opinion que l'intérêt que les hommes d'affaires portent à ceux qui les remplaceront, est un encouragement précieux pour les jeunes; et il rappelle combien il fut orgueilleux quand, écolier au collège de Varennes, il reçut une médaille d'or offerte par M. D. C. Brosseau, alors directeur de la Chambre de Commerce du district de Montréal, et le diplômé qui l'accompagnait et qui portait les signatures de plusieurs autres directeurs et du président, M. J. M. Dufresne.

Le conseil, acceptant l'offre de M. Pauzé, décide de faire décerner des diplômes qui accompagneront cette médaille.

*M. J. N. Cabana et l'Acte des Banques.*—M. Rodolphe Bédard présente au conseil M. J. N. Cabana, admis récemment membre de la Chambre. M. Bédard rappelle que M. Cabana eût à s'occuper beaucoup de la liquidation de la Banque de St-Hyacinthe. Invité à dire quelques mots, M. Cabana annonce qu'il sera appelé à comparaître devant le comité des banques à Ottawa, alors qu'il parlera du rôle joué par l'Association des Banquiers dans la liquidation de cette institution. Il est d'opinion que la loi devrait être amendée en ce qui concerne les pouvoirs accordés à cette association; ces pouvoirs sont si extraordinaires que pas une banque ne pourrait se maintenir quand l'association veut les exercer. C'est ce que M. Cabana compte démontrer au comité des banques.

Après quelques observations de M. Pauzé sur ce sujet, M. Fortier remercie M. Cabana de ses renseignements.

*Présentation de nouveaux membres:*—MM. J. M. Valois, de la société Davison-Valois & Co. manufacturiers de gants, présenté par M. Arthur Lemont, et M. Walcut, de la "West India Co." présenté par M. Armand Chaput. Ces messieurs seront admis lors de la prochaine assemblée générale.

Et la séance est levée.

#### SEANCE DU CONSEIL, 30 AVRIL.

Le conseil a tenu sa réunion hebdomadaire le mercredi, 30 avril 1913, sous la présidence de M. Adéland Fortier, 1er vice-président, assisté de M. S. D. Joubert, second vice-président.

Etaient aussi présents:—MM. Geo. Gonthier, trésorier, W. U. Boivin, secrétaire, D. Parizeau, Damase Masson, C. H. Catelli, L. J. A. Surveyer, Joseph Fortier, Alph. A. Granger, Ludger Gravel, J. O. Labrecque, Jos. Ethier, A. P. Frigon, Frank Pauzé, Emile Rolland, G. N. Ducharme, A. N. T. Chamberland, James Brodie, A. H. Hardy, J. A. E. Gauvin, J. N. Cabana, Arthur Lemont, secrétaire-adjoint.

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et adopté, puis le conseil prend connaissance du courrier.

**COURRIER:**—Le ministère des postes fait savoir qu'il a transmis au département des douanes, que cela concerne, la demande de la Chambre d'abolir le chiffre de la valeur spécifique sur les colis-postaux étrangers.

M. J. H. Fletcher, vice-président de la section canadienne de la Chambre de Commerce britannique de Paris, demande à notre Chambre ses vues touchant l'établissement par le gouvernement fédéral d'une assurance en cas de perte, d'avarie ou de spoliation des colis-postaux à destination du Canada. Référée au comité des Transports.

M. Napoléon Lavigne, maire de St-Rémi d'Amherst, demande à la Chambre son appui pour décider les constructeurs du chemin de fer de la Baie James, à fixer le terminus de cette ligne à Montréal au lieu d'Ottawa. Référée au comité des Transports.

**QUESTIONS ET DELEGUES** pour la Vième convention de la Fédération des Chambres de Commerce qui aura lieu à Chicoutimi les 27 et 28 août prochain.

Le conseil a adopté le rapport du comité des présidents qui a fait le choix de ces questions et de ses délégués et de leurs substituts.

Les questions sont: la nomination d'une commission par le gouvernement fédéral en vue de préparer un projet de loi de faillite pour tout le Canada; — un projet de codification des lois commerciales canadiennes et la question de rendre plus uniformes les relations civiles et judiciaires entre toutes les provinces du Canada; — demander au gouvernement fédéral la création d'une commission consultative du commerce; — faire déposer des produits du Canada dans les musées des écoles supérieures du commerce à l'étranger afin de mieux faire connaître notre pays; — formuler le vœu que le gouvernement fédéral va poursuivre la construction du canal de la Baie Géorgienne; — demander au gouvernement fédéral d'abolir l'insaisissabilité des salaires de ses employés; — d'étudier les moyens de faire accroître le commerce du Canada et de la province de Québec; et de diminuer les impôts qui pèsent sur le commerce; — de travailler à assurer plus de garanties pour les déposants dans les banques; — de faire amender le code municipal de façon à obliger les municipalités à donner une évaluation plus exacte des propriétés imposables; — de continuer la campagne en faveur de l'amélioration des hôtels à la campagne; — de faire amender la loi d'immigration pour obliger les étrangers de donner leur nom véritable en entrant au pays, afin de les empêcher de changer trop souvent pour frauder leurs créanciers.

Les délégués choisis sont MM. A. E. Labelle, C. H. Catelli, Armand Chaput, Adéland Fortier, Georges Gonthier, et les substituts sont MM. W. U. Boivin, Léon Gagné et Rodolphe Bédard.

Avant l'adoption de ce rapport, M. Georges Gonthier, appuyé par M. L. Gravel, obtient qu'on ajoute aux questions le paragraphe suivant:—

(h) D'étudier s'il ne serait pas opportun de demander au gouvernement provincial la création d'un corps professionnel, lequel serait composé de Comptables Publics praticiens experts, reconnus et régis par la loi, pour remplir les fonctions requises par les besoins nouveaux dus à l'expansion des affaires dans notre pays.

**REUNION DES VOYAGEURS DE COMMERCE:**—Le Secrétaire donne ensuite lecture d'un rapport de la réunion préliminaire des voyageurs de commerce en vue d'organiser un comité spécial de ces messieurs.

**CAUSERIE DE M. G. N. DUCHARME** sur la proposition d'amendement à la loi des banques faite par la Chambre.

M. G. N. Ducharme, chargé il y a quelque temps, de déposer le mémoire de la Chambre de Commerce devant le comité des banques à Ottawa, a rendu compte de sa mission. Sans admettre tout-à-fait la teneur de ce mémoire, M. Ducharme est d'opinion que les déposants doivent être plus protégés; et il dit que le dépôt que nous demandons de prélever pour garantir les dépôts, ne devrait pas être la propriété des banques, mais celle du gouvernement qui l'utiliserait en cas de faillite. Il exprime aussi l'opinion que ce fonds pour garantir les dé-

pôts ne devrait pas être de la nature du fonds de garantie de la circulation, car alors l'un et l'autre de ces dépôts seraient un trompe-l'œil.

M. Ducharme prend aussi occasion de parler de la rareté de l'argent et de ses causes; — de certains amendements qui devraient être faits de façon à plus intéresser les actionnaires à l'administration des banques, en leur accordant le plein exercice de leur prérogative. Il parla en même temps de la modification du système de vote et de procuration; du mode de convocation et des rapports du compte des profits et pertes qui n'est pas assez détaillé.

M. Fortier remercie M. Ducharme, au nom du conseil, pour l'intéressante causerie qu'il a faite, et sur proposition de MM. Damase Parizeau et Ludger Gravel, M. Ducharme sera invité à préparer un travail pour le "Bulletin de la Chambre".

Après quelques remarques de M. Frank Panze, félicitant M. Ducharme de son rapport, on passe à la proposition des nouveaux membres.

Messieurs les voyageurs de commerce suivants sont ensuite proposés comme membres de la Chambre sur les propositions de MM. J. F. Loisel et W. U. Boivin, secrétaire de la Chambre:—MM. J. A. Brais, J. H. Brossard, H. Black, L. E. P. Brisebois, D. L. Barrette, S. M. Beaudoin, Geo. D. Belec, J. H. Bédard, J. H. Belleau, A. Beauchamp, L. M. Brassard, John Cooper, W. G. Cooke, N. E. Constantin, Carmel Doré, J. Omer Dion, J. A. Drapeau, Emile Desjardins, J. Ernest Desjardins, Raoul Dupré, W. P. Doyle, Oscar Denechaud, Alfred Glackmeyer, J. A. Gagné, J. A. Giroux, Adonias Granger, L. de G. Huot, J. A. Hurtubise, Lucien Hébert, E. Jetté, J. B. Joly, Richard Larue, G. Lefèvre, C. J. LaBerge, J. L. Lortie, J. Lègaré, Damien Levasseur, F. S. Lamallice, H. Ledoux, L. Ernest Lamy, Napoléon Lalonde, E. L. LeBel-Philippe Leclair, Armand S. Many, J. J. E. Matthewson, Raoul Mathieu, J. Albert Quesnel, P. J. Plante, J. H. Riendeau, E. Rouette, J. Emile Roy, C. N. Robitaille, Elzéar St. Denis, J. Edmond Talbot.

Et la séance est levée.

#### RAPPORTS DES COMITES

**DONNER PLUS DE GARANTIE** aux déposants dans les banques, pour avoir plus de capitaux à la disposition du commerce et de l'industrie.

*Rapport du Comité de Législation, adopté par la Chambre, le 2 avril.*

Le comité de Législation s'est réuni le lundi, 31 mars 1913, sous la présidence de l'hon. Narcisse Pérodeau, conseiller législatif.

Étaient aussi présents:—MM. Adélar Fortier, W. U. Boivin, Alexandre Desmarreau, Zéphirin Filion, et de M. Isaïe Préfontaine, invité.

Votre comité avait été invité à étudier une proposition de M. Isaïe Préfontaine à l'effet de mieux garantir les dépôts dans les banques dans le but de donner plus de confiance au public et par là même à l'inciter à déposer plutôt dans les banques que dans les caisses d'épargne de l'État, afin de faire profiter le commerce et l'industrie de tous les capitaux improductifs qui sont dans les caisses d'épargne de l'État.

Après l'exposé des motifs du proposeur, et après délibération, votre comité recommande à la Chambre d'adresser au Très Honorable Premier Ministre du Ca-

nada, et à l'hon. Ministre des Finances, la suivante au sujet:—

"1. Humble respect de la Chambre de Commerce du District de Montréal expose respectueusement

1. QU'É pour se développer, le commerce et l'industrie du Canada ont besoin de tous les capitaux disponibles dans le pays.

2. QU'aucune partie du public préfère déposer dans les caisses postales ou d'épargne de l'État plutôt que dans les banques, croyant que celles-ci n'offrent pas autant de garanties.

3. QU'É de ce fait, le chiffre actuel des dépôts dans les caisses postales et d'épargne atteint 600 soixante millions, et qu'avant longtemps ce chiffre atteindra un montant beaucoup plus élevé.

4. QU'É pour donner plus de confiance au public, le gouvernement, en revisant l'Acte des Banques, devrait inclure une clause obligeant les banques à prélever un fonds spécial dans le but de garantir les dépôts, comme il existe un fonds pour la garantie des billets qu'elles mettent en circulation.

5. QU'É le public, avec cette garantie, serait plus porté à déposer dans les banques, au lieu que dans les caisses postales et d'épargne de l'État et qu'ainsi le commerce et l'industrie pourraient profiter de plus de capitaux maintenant improductifs.

6. QU'É l'État ne souffrirait en rien de l'établissement d'un tel fonds de garantie, parce que l'administration des millions qu'on lui confie se solde chaque année par un déficit, puisque l'État paie 3 p. c. aux déposants et que de plus l'administration lui coûte au minimum 1 p. c. et 1/4 p. c., tandis qu'il peut emprunter presque en tout temps à 3 1/2 p. c.

7. QU'É l'État aurait tout avantage à favoriser l'établissement d'un fonds de garantie des dépôts, puisque de ce fait, les millions qu'il garde improductifs produiraient beaucoup plus étant mis à la disposition du commerce et de l'industrie, qui contribueraient ainsi à faire augmenter la prospérité du Canada.

8. QU'É les banques, de leur côté, ne devraient avoir aucun motif de s'opposer à l'établissement de ce fonds de garantie des dépôts parce qu'elles seraient les premières à profiter de cette réforme, le public déposant plus dans les banques; de plus, ayant plus confiance grâce à la garantie de ses dépôts, le public sera moins porté à provoquer des courses folles sur les banques.

POURQUOI la Chambre de Commerce du District de Montréal prie respectueusement le Très Honorable Premier Ministre du Canada et l'Honorable Ministre des Finances, de bien vouloir insérer dans le projet d'amendement de "L'ACTE DES BANQUES" actuellement à l'étude une clause obligeant les banques à établir un fonds, à faire un appel dans le but de garantir les dépôts, comme elles ont un fonds de garantie pour les billets qu'elles mettent en circulation.

ET VOUS FEREZ JUSTICE.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU  
DISTRICT DE MONTREAL.

Le tout respectueusement soumis,

NARCISSE PERODEAU,

Président du comité.

### LA RARETE DES TRAINS DE MARCHANDISES SUR L'INTERCOLONIAL.

*(Rapport du comité des Transports, adopté par la  
Chambre le 2 avril).*

Le comité des Transports s'est réuni le mardi, 1er avril 1913 sous la présidence de M. Adélar Fortier, président intérimaire. Étaient aussi présents:—MM. Damase Masson, Wm. I. Gear, A. H. Hardy, W. U. Boivin, et MM. Léon Gagné, Frank Pauzé, H. Bussières, de l'Intercolonial, A. J. Rouleau et Vivian G. Suell, du Grand Tronc; Jas. J. McKeown, du Canadien-Nord, invités.

Votre comité avait été invité à étudier des plaintes formulées contre le service général des trains à marchandises des diverses compagnies de chemins de fer, et notamment de l'Intercolonial. Prenant action aujourd'hui sur les plaintes faites contre l'Intercolonial, quitte à s'occuper des autres compagnies plus tard, votre comité recommande qu'une requête contenant les plaintes qui lui ont été soumises, soit adressée à M. Tiffin, président de la Commission de l'Intercolonial, dans l'espoir d'obtenir le redressement désiré.

Le tout respectueusement soumis.

ADELARD FORTIER,  
Président pro temp.

### L'EFFET DE L'OUVERTURE DU CANAL DE PANAMA SUR LE COMMERCE DU CANADA.

*(Rapport du comité des Transports, adopté par la  
Chambre le 2 avril).*

Le comité des Transports s'est réuni le mardi, 1er avril 1913, sous la présidence de M. Adélar Fortier, président pro tempore.

Assistaient à cette réunion:—MM. Damase Masson, Wm. I. Gear, A. H. Hardy.

Votre comité avait été invité à mettre à l'étude une question posée par la Chambre de Commerce de Londres touchant les effets de l'ouverture du Canal de Panama sur le commerce du Canada. Après avoir étudié cette question, votre comité croit devoir soumettre à la Chambre pour être adressé à la Chambre de Commerce de Londres, le mémoire qui suit:—

"En réponse à la question posée par la Chambre de Commerce de Londres, la Chambre de Commerce du District de Montréal est d'opinion que le Canada bénéficiera beaucoup de l'ouverture du Canal de Panama."

"Les raisons qui motivent cette conclusion sont les suivantes:—

"Le Canal de Panama ouvrira la côte occidentale de l'Amérique du sud à la côte orientale du Canada, aux produits des mines, des forêts et de la ferme."

"Le Canal de Panama assurera à la Colombie Anglaise, un débouché sur la côte orientale de l'Amérique du sud, pour tous les produits venant de cette province du Canada, et surtout pour ses produits forestiers."

"L'ouverture du Canal de Panama va rendre plus facile le commerce entre l'Est et l'Ouest du Canada, quant au transport des marchandises à gros tonnage, telles que les rails de chemins de fer, les marchandises lourdes emballées, et aussi quant au transport des pro-

duits forestiers entre la Colombie Anglaise et l'Est du Canada."

"Le Canal de Panama rendra aussi plus facile le transport de produits non périssables de la ferme, entre la Colombie Anglaise et les marchés de l'Europe. Il n'affectera en rien les produits périssables de la ferme cultivés dans la Colombie Anglaise; le transport prompt de ces produits devant se faire par chemins de fer."

"Le Canal de Panama n'affectera pas non plus notre blé qui vient de l'Est des Montagnes Rocheuses, la tendance naturelle pour l'expédition de ce produit devant toujours être vers les ports de mer de l'Est; pareillement le grain récolté au sud de la ligne frontière s'en va par les ports de Duluth et de Chicago."

"Quant au fret de grande valeur transporté entre l'Est et l'Ouest, il continuera à l'être par chemin de fer, cette voie étant plus rapide et plus sûre."

Le tout respectueusement soumis.

ADELARD FORTIER,  
Président du comité.

### POUR FAIRE DE LA PROPAGANDE.

*(Rapport du comité de Recrutement, adopté par la  
Chambre le 2 avril).*

Le comité de recrutement s'est réuni le mercredi, 2 avril, sous la présidence de M. Léon Gagné, président.

Étaient aussi présents:—MM. Adélar Fortier, Rodolphe Bédard, Emile Rolland, J. F. Loisel et W. U. Boivin.

Après avoir étudié les moyens à prendre pour mener à bonne fin une campagne de propagande en faveur de la Chambre de Commerce, votre comité recommande la publication d'une petite brochure énonçant les avantages qu'il y a à faire partie de notre institution, contenant une nomenclature des principales grandes oeuvres accomplies par elle depuis sa fondation.

Le tout respectueusement soumis,

LEON GAGNE,  
Président du comité.

### LA PARTICIPATION DU CANADA A L'EXPOSITION DE SAN DIEGO.

*Rapport du comité des Expositions adopté par le conseil le 9 avril.*

Le comité des Expositions s'est réuni le mardi, 8 avril 1913, sous la présidence de M. C. H. Catelli; président pro temp.

Étaient aussi présents:—MM. L. C. de Tonnancour et Louis Perron.

Invité par le comité d'organisation d'une exposition internationale à San Diego, (Californie) en 1915, à l'effet de prier le gouvernement canadien de participer à cette exposition, votre comité ne saurait favoriser cette demande avant d'avoir de plus amples renseignements sur cette exposition, et ne peut, en conséquence, pour maintenant, recommander au conseil de faire aucune démarche auprès du gouvernement canadien.

Le tout respectueusement soumis,

C. H. CATELLI,  
Président pro temp.

# LA BANQUE NATIONALE

Cinquante-troisième Rapport Annuel - 1913

Mercredi, le 21 mai, à 3 heures p.m., la cinquante-troisième assemblée annuelle des actionnaires de La Banque Nationale a eu lieu dans les bureaux de la banque.

Étaient présents: M. Rodolphe Audette, l'hon. A. Chauveau, MM. Victor Châteauevert, Nazaire Fortier, J. B. Laliberté, Chas. Pettigrew, Thomas Breen, Lt-Col. Chas. A. Chauveau, N. Arthur Drolet, Pierre Drapeau, Charles Grenier, N.P., Arthur L. Gariépy, Joseph Huard, Napoléon Lavoie, M. A. Labrecque, S. Jules Larue, N.P., J. Ernest L'Arrivée, N.P., J. I. Lavery, James McCone, J. B. Plamondon, Adjudant Rivard, Arthur E. Scott, Zotique Turgeon.

M. Rodolphe Audette fut appelé à présider l'assemblée et M. P. LaFrance fut prié d'agir comme secrétaire.

Avant de procéder à la lecture du rapport annuel, les messieurs dont les noms suivent furent élus scrutateurs, savoir: Charles Grenier, N.P., N. Arthur Drolet, S. Jules Larue, N.P.

Le Président donna alors lecture du rapport suivant:  
Messieurs,

Vos Directeurs ont l'honneur de porter à votre connaissance le résultat des opérations de la banque pour l'année finissant le 30 avril 1913. — Le Secrétaire vous donnera lecture du bilan.

Le compte des Profits et Pertes est comme suit:

La balance au crédit de Profits et Pertes, le 30 avril 1912.....	\$ 92,091.77
Les profits de l'année, après avoir pourvu pour les intérêts accrus sur dépôts, pour dettes mauvaises et douteuses, sont de.....	302,304.76
Formant la somme de.....	394,396.53
Qui a été appropriée comme suit:	
Dividendes trimestriels, au taux de 8% par année (soit 2% payable les 1 <sup>er</sup> août, 2 <sup>nd</sup> novembre, 1 <sup>er</sup> février et 2 <sup>nd</sup> mai).....	\$160,000.00
Porté à Fonds de Pension.....	10,000.00
Porté à Fonds de Réserve.....	150,000.00 320,000.00
Laissant au crédit du compte de Profits et Pertes une balance de.....	\$ 74,396.53

Nous croyons que les actionnaires seront satisfaits de ce résultat (15 1-10% sur le capital), qui nous a permis, suivant nos prévisions, de commencer au mois d'août dernier à payer les dividendes sur la base de 8%, sans que cela affecte en rien l'augmentation de notre réserve.

Notre réserve, que nous avons augmenté de \$100,000.00 l'an dernier, a pu l'être, cette année, de \$150,000.00, partie avec les profits de l'année et partie en diminuant le compte de Profits et Pertes, qui reste cependant assez élevé à \$74,000.00.

Malgré les craintes de complications causées par la guerre des Balkans durant ces derniers mois et leur effet sur le placement des épargnes en France notre succursale de Paris a progressé et montre pour l'année une augmentation d'environ 25%.

Au Canada, bien que la fièvre de la spéculation sur les terrains ait absorbé beaucoup d'argent provenant de l'épargne, nos dépôts se sont accrus de près de \$2,000,000.

Les autres items du bilan n'offrent rien d'anormal demandant des explications.

Le Bureau de Direction aura, au cours de l'exercice qui commence, à étudier l'opportunité d'une augmentation du capital, que la circulation des billets de la banque rend nécessaire. Dans notre opinion, cette émission ne devra pas dépasser les besoins de cette circulation.

Nous avons cru devoir, au cours de l'année, fermer la succursale de La Tuque et la sous-agence de St-Cyrille-de-Wendover. Par contre, nous avons ouvert des succursales à Armagh, Hull, St-Félicien et St-Sauveur de Québec, et des sous-agences aux endroits suivants: Bécancourt, Cap-de-la-Madeleine, Contrecoeur, Henryville, L'Ange-Gardien, (Co. Rouville), Maskinongé, Montbello, Napierville, New-Port, St-Alban (ouvert un jour la semaine), St-Antoine, (Co. Verchères), St-Augustin (Co. Portneuf), St-Cuthbert, St-Esprit, St-François (Co. Montmagny), St-Grégoire, St-Jean (Ile d'Orléans), Ste-Julie de Verchères, St-Paulin, St-Valérien, Ste-Victoire.

Nous étendons l'influence de la banque en donnant à nos campagnes les plus importantes les avantages des villes.

Au cours de l'année, toutes les succursales et sous-agences ont été soigneusement inspectées, et nos employés ont rempli leurs devoirs avec intelligence et à notre satisfaction.

Le tout humblement soumis.

R. AUDETTE,

Président.

Proposé par M. Rodolphe Audette, secondé par l'hon. Juge A. Chauveau:

Que le rapport du Bureau de Direction, ainsi que les états y annexés, qui viennent d'être lus, soient approuvés, publiés et imprimés pour l'usage des actionnaires. — Adopté.

On procéda ensuite à l'élection des Directeurs et les messieurs dont les noms suivent ayant obtenu le plus grand nombre de votes furent élus, savoir: M. Rodolphe Audette, l'hon. Juge A. Chauveau, MM. Victor Châteauevert, Nap. Drouin, J. B. Laliberté, Naz. Fortier, et Chas. Pettigrew.

Le Président laisse le fauteuil et M. J. Ern. L'Arrivée ayant été appelé à le remplacer, il est proposé par M. Zotique Turgeon, secondé par M. Joseph Huard:

Que les remerciements des actionnaires ici présents sont dus et offerts à M. R. Audette, pour les services qu'il a rendus à la présidence de cette assemblée, ainsi qu'à messieurs les Scrutateurs et M. le Secrétaire, dans l'exercice de leurs devoirs respectifs. — Adopté.

Proposé par Thomas Breen, secondé par James McCone:

Que des remerciements soient votés à M. le Président et à MM. les Directeurs pour les services rendus aux actionnaires durant l'année écoulée.

Cette motion est approuvée et l'assemblée s'ajourne.

R. AUDETTE,

Président.

P. LAFRANCE,

Secrétaire.

A une assemblée des Directeurs, tenue le même jour, M. R. Audette a été réélu président et l'hon. Juge A. Chauveau, vice-président de la banque pour l'année courante.

P. LAFRANCE,

Secrétaire.

Québec, le 31 mai 1913.

# BILAN au 30 Avril 1913

## PASSIF

	1912	1913
Billets en circulation . . . . .	\$1,905,527.00	\$1,938,622.00
Dépôts après avis . . . . .	\$11,572,432.89	\$13,295,289.21
Dépôts payables à demande . . . . .	3,415,962.18	3,418,850.95
Dépôts ailleurs qu'au Canada, payables à demande . . . . .	827,293.36	1,005,735.34
	<u>15,815,688.43</u>	<u>17,719,875.50</u>
Dividendes non réclamés . . . . .	573.48	1,077.23
Dividende payable le 2 mai . . . . .	35,000.00	40,000.00
	<u>35,573.48</u>	<u>41,077.23</u>
Dû à d'autres banques au Canada . . . . .	228,889.97	184,116.87
Dû à des agences de la banque dans le Royaume-Uni . . . . .	14,850.52	307,550.54
Dû à des agences de la banque en pays étrangers . . . . .	150,110.60	53,094.72
	<u>393,851.09</u>	<u>544,762.13</u>
Total du Passif envers le public . . . . .	<u>18,150,640.00</u>	<u>20,244,336.86</u>
Capital versé . . . . .	2,000,000.00	2,000,000.00
Fonds de Réserve . . . . .	1,400,000.00	1,550,000.00
Rabais sur billets escomptés . . . . .	55,000.00	55,000.00
Compte de Profits et Pertes . . . . .	92,091.77	74,396.53
	<u>3,547,091.77</u>	<u>3,679,396.53</u>
	<u>\$21,697,731.77</u>	<u>\$23,923,733.39</u>

## ACTIF

	1912	1913
Espèces . . . . .	\$ 210,078.73	\$161,790.53
Billets de la Puissance . . . . .	1,232,624.25	870,826.50
	<u>\$1,442,702.98</u>	<u>\$1,032,617.03</u>
Billets d'autres banques et chèques sur d'autres banques . . . . .	1,465,547.45	1,550,398.76
Dû par d'autres banques au Canada . . . . .	60,124.70	119,804.77
Dû par des agences de la banque en pays étrangers . . . . .	562,002.76	219,625.70
	<u>2,087,674.91</u>	<u>1,889,829.23</u>
Dépôt au Gouvernement de la Puissance en garantie des billets en circulation . . . . .	100,000.00	100,000.00
Déventures provinciales, municipales et autres	1,385,221.55	1,612,277.51
Prêts à demande sur actions et déventures . . . . .	2,667,561.67	3,016,829.18
	<u>4,152,783.22</u>	<u>4,729,106.69</u>
Total des Ressources immédiates . . . . .	<u>7,683,161.11</u>	<u>7,651,552.95</u>
Prêts courants, escomptes et avances au public	13,167,859.68	15,399,746.28
Billets et effets de commerce escomptés en souffrance (pertes pourvues) . . . . .	25,510.76	21,607.78
Immeubles appartenant à la banque (autres que les édifices de la banque) . . . . .	88,651.01	64,171.84
Hypothèques sur immeubles vendus par la Banque . . . . .	61,007.25	91,560.71
	<u>13,343,028.70</u>	<u>15,577,086.61</u>
Edifices de la banque, ameublement et papeterie	671,541.96	695,093.83
	<u>\$21,697,731.77</u>	<u>\$23,923,733.39</u>

N. LAVOIE,  
Gérant Général.